



**Horizons**  
 QUOTIDIEN NATIONAL  
 DIMANCHE 17 MAI 2026 - 30 DHOU EL QÏDA 1447  
 N°8861 - PRIX 10 DA

AADL 3  
**LE DÉLAI DE PAIEMENT  
 DE LA DEUXIÈME  
 TRANCHE PROLONGÉ  
 DE 30 JOURS**  
 • PAGE 5

L'USMA REMPORTE LA COUPE DE LA CAF FACE AU ZAMALEK

# LE SACRE AU BOUT DU SUSPENSE

● Le président Tebboune : «Un grand honneur pour toute l'Algérie»



• LIRE EN PAGE 29

CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE  
**Itinéraire  
 et apport en eau,  
 les deux facteurs  
 de réussite**  
 • PAGE 7



TRANSFERT D'EXPERTISE,  
 FORMATION, RÉALISATION  
 DE CENTRALES ÉLECTRIQUES  
 EN AFRIQUE  
**Sonelgaz, un exemple  
 de coopération  
 Sud-Sud**  
 • PAGE 3

## ÉNERGIES RENOUVELABLES

## Accélération de la transition énergétique

**L**e programme du secteur de l'énergie s'est fixé comme objectif la production 15.000 mégawatts (MW) d'énergie propre à l'horizon 2035. Il s'agit de réduire progressivement la dépendance aux énergies fossiles. Une première phase de 3.200 MW est déjà en cours de réalisation, avec des projets répartis sur plusieurs wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux, notamment dans les filières solaires photovoltaïques.

Ce programme est progressivement mis en œuvre à travers la construction de centrales solaires à grande échelle, dont plusieurs doivent être réceptionnées à partir de cette année. Il faut dire qu'à la fin de l'année 2023, la capacité installée en énergies renouvelables était estimée par le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (Cerefe), à environ 600 MW, dont la majorité issue du solaire photovoltaïque.

En 2025, les projets en réalisation ont porté cette capacité à environ 2.620 MW supplémentaires. Le solaire en constitue le pilier central. Aussi, la première phase du programme national comprend environ 3.200 MW en cours de développe-

**L'ÉTAT POURSUIT une politique de transition énergétique résolument volontariste. Aussi, le développement des énergies renouvelables, en particulier le solaire photovoltaïque, constitue l'un des axes majeurs de cette stratégie nationale.**



ment, avec des centrales réparties dans plusieurs régions du pays. Au-delà du solaire et de l'éolien, l'Etat mise également sur le développement de l'hydrogène vert comme filière stratégique de long terme. Cette orientation s'inscrit dans une vision plus large de transition énergétique, combinant valorisation des ressources naturelles et ouverture vers de nouvelles chaînes de valeur industrielles. Une orientation renforcée par un intérêt croissant de l'Europe pour ce type d'énergie.

L'objectif affiché est de créer une chaîne de valeur intégrée, allant de la production d'électricité renouvelable, notamment solaire et éolienne, jusqu'à la production d'hydrogène par électrolyse, avant son acheminement vers les marchés européens via des infrastructures adaptées. Cette coopération s'est matérialisée par des projets d'études conjoints et des programmes de recherche impliquant des institutions énergétiques des deux parties. Ces initiatives portent sur le développement de projets pilotes, la formation de compétences spécialisées et l'évaluation des corridors énergétiques potentiels reliant l'Afrique du Nord à l'Europe.

■ M. B.

DJILLALI TASSALIT, DIRECTEUR DU CDER

## «Nos prototypes d'équipements sont livrés à des entreprises partenaires»

**A** l'heure où l'Algérie s'engage dans la transition vers un modèle énergétique durable, le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) s'impose comme un acteur incontournable. Dans cet entretien exclusif, son directeur, Djillali Tassalit, dévoile la vision stratégique qui propulse l'Algérie vers une souveraineté énergétique durable, entre innovation, prototype opérationnels et transformation numérique.

## Entretien réalisé par Samira Azzegag

## Dans quel contexte s'inscrit l'essor des énergies renouvelables pour l'Algérie ?

Les énergies renouvelables ne relèvent plus du simple choix stratégique, elles sont devenues une impérieuse nécessité. Au-delà de la production d'électricité ou de gaz, elles constituent désormais un levier fondamental pour garantir la souveraineté énergétique du pays et amorcer une rupture progressive avec les hydrocarbures. L'Algérie bénéficie à cet égard d'un potentiel solaire exceptionnel, que l'État entend pleinement mobiliser à travers sa stratégie nationale de l'énergie.

## Le CDER est-il associé à l'élaboration de cette stratégie nationale et quel rôle joue-t-il concrètement dans cet écosystème ?

Le Centre est partie prenante des concertations nationales sur la politique énergétique du pays. Une commission multisectorielle a été récemment constituée, avec pour mission d'assurer le suivi des projets d'énergies renouvelables et de contribuer activement à la conception du programme national de l'énergie. Nous en sommes membres à part entière. Le Centre occupe une position centrale dans la dynamique nationale d'innovation. Il a formé l'essentiel des experts algériens dans le domaine des énergies renouvelables. Son expertise est aujourd'hui sollicitée par de nombreuses entreprises, que ce soit pour la formation de leurs équipes ou pour le développement de projets opérationnels liés à l'énergie solaire et aux filières propres.

## Quels sont les projets les plus

## significatifs issus de vos travaux de recherche ?

Nous avons abouti à plusieurs prototypes opérationnels, prêts à être déployés à grande échelle. Parmi les plus aboutis figurent des chauffe-eau et chauffe-air solaires, soumis à des tests rigoureux dans des conditions climatiques variées sur plusieurs années, et désormais mûrs pour la commercialisation. Nous avons également mis au point des dispositifs de conservation de vaccins et de médicaments alimentés à l'énergie solaire, une solution aux besoins des zones enclavées, développée en urgence dans le contexte de la pandémie de Covid-19. En ce qui concerne les projets à portée environnementale, nous avons développé des bioréacteurs capables de transformer les déchets organiques, qu'ils soient ménagers ou industriels, en biogaz et en engrais naturels. Des projets de production d'alcool à usage multiple sont également en cours. Ces travaux ont atteint un niveau de maturité tel qu'ils peuvent être transférés et exploités directement sur le terrain.

## Comment s'opère justement le passage de la recherche au marché ? Comment valorisez-vous vos résultats ?

La vocation du chercheur s'arrête là où commence celle de l'entrepreneur. Son rôle est de porter le prototype à son stade de maturité optimale ; par la suite, c'est le partenaire économique qui prend le relais pour mettre en œuvre le prototype et assurer la commercialisation du produit final. Le Centre est ouvert sur l'écosystème économique et œuvre à répondre à ses besoins. Pour franchir ce cap, nous avons créé des structures économiques filiales dont la mission est précisément d'accompagner les chercheurs dans la valorisation de leurs travaux et de les transformer en projets économiques viables et compétitifs.

## Le secteur du logement fait-il partie de vos priorités en matière d'intégration énergétique ?

Absolument. Le logement demeure l'un des secteurs les plus énergivores. Nos travaux portent notamment sur le développement de techniques d'isolation thermique performantes et sur la réduction de la consommation énergétique des immeubles. Parallèlement, nous



œuvrons à la généralisation des panneaux photovoltaïques et des chauffe-eau solaires dans les nouveaux ensembles résidentiels. Des projets pilotes sont déjà en plein développement. C'est l'une des priorités de notre feuille de route.

## Le Centre entretient-il des collaborations à l'échelle internationale ?

Oui, et ces partenariats sont en constante progression. Nous collaborons avec des universités et des centres de recherche algériens et étrangers, et nous participons régulièrement à des salons internationaux dédiés aux énergies renouvelables. Notre récente participation à un salon spécialisé en Italie nous a notamment permis de rayonner au-delà de nos frontières et de faire connaître l'expertise algérienne à l'échelle européenne.

## Quel bilan dressez-vous pour l'année 2025 ?

Une année particulièrement féconde. Le Centre a produit plus de 245 publications scientifiques, encadré 68 étudiants en master et 54 doctorants, déposé 8 brevets d'invention, et livré des dizaines de prototypes à des entreprises partenaires. Ces chiffres témoignent d'une dynamique de recherche soutenue et d'un ancrage croissant dans le tissu économique national.

## La transformation numérique fait-elle également partie de votre feuille de route ?

C'est une priorité que nous assumons pleinement. Nous développons des plateformes numériques dédiées à la gestion dématérialisée de nos activités scientifiques et administratives. Des applications de monitoring en temps réel, permettant de suivre la production des centrales solaires et la consommation énergétique, ont également été conçues en interne. Ces initiatives s'inscrivent dans la vision de l'État visant à doter les centres de recherche et les universités d'outils de quatrième génération.

## Quelle vision portez-vous pour l'avenir du CDER ?

Notre ambition est de contribuer significativement à l'élévation du taux d'intégration des énergies renouvelables dans le mix énergétique national, en proposant des solutions innovantes ancrées dans l'excellence scientifique. Nous entendons également consolider notre partenariat avec les acteurs économiques, afin de réaliser un transfert technologique réel et structurant, celui qui fait la jonction entre le laboratoire et le développement national.

■ S. A.

Horizons

Quotidien d'information  
édité par la SPA HORIZONS  
au capital social de 160.000.000,00 DA

PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION  
NADIA KERRAZ

HORIZONS  
SUR INTERNET :  
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION  
20, rue de la Liberté - Alger  
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12  
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville — Tél. : 026 21 28 28 — Pour votre publicité, s'adresser à : l'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger — Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 — Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 — 020.05.13.77 — E-mail : agence.regie@anep.com.dz  
programmation.regie@anep.com.dz — agence.oran@anep.com.dz — agence.annaba@anep.com.dz — agence.ouargla@anep.com.dz — agence.constantine@anep.com.dz  
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél. : 023 50 21 12 — IMPRESSION : Centre : S.I.A. — Est : S.I.E. — Ouest : S.I.O. — Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 — DIFFUSION - HORIZONS — Tél. : 021 73 59 69 — MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 — EUURL Kerboua : Constantine : 031 92 92 16 — Tirage de l'édition d'hier : 10700 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

## TRANSFERT D'EXPERTISE, FORMATION, RÉALISATION DE CENTRALES ÉLECTRIQUES EN AFRIQUE

# Sonelgaz, un exemple de coopération Sud-Sud

**AVEC LE LANCEMENT RÉCENT de deux projets de centrales électriques au Tchad et au Niger, et le renforcement du transfert d'expertise et d'ingénierie au profit de plusieurs pays (Sénégal, Guinée-Bissau, Gambie, Cap-Vert, Bénin, Mozambique...), le groupe public Sonelgaz représente un exemple de coopération Sud-Sud.**

**C**lassé récemment par la plateforme économique panafricaine Business insider Africa comme étant le 3<sup>e</sup> plus grand producteur africain d'électricité, Sonelgaz a accéléré ces derniers jours les démarches visant le renforcement de sa présence en Afrique, notamment à travers la réalisation de deux centrales de production d'électricité, d'une capacité de 40 mégawatts chacune, à N'Djamena et à Niamey. Le groupe, qui est en train de se déployer massivement en Afrique, affirme ainsi son rôle pivot dans la mise en œuvre de la politique énergétique nationale en matière d'accès aux marchés extérieurs, consolidant la position du pays en tant que partenaire énergétique fiable, et contribuant à la sécurité énergétique et au développement durable du continent qui figurent au centre des préoccupations du président Tebboune.

Supervisant la signature, jeudi dernier, avec son homologue tchadien, de l'accord portant réalisation par Sonelgaz d'une centrale électrique à N'Djamena, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal a indiqué que l'étude technique relative à la réalisation de cette centrale avait été finalisée, soulignant que les deux parties sont prêtes à passer à l'étape d'exportation des équipements, en prévision de la pose de la première pierre du projet. Le président-directeur général de la société Sonelgaz International, Yazid Djellouli, a précisé que cette centrale sera «algérienne à 100% en termes de réalisation, d'équipements et de main-d'œuvre. Pour le ministre tchadien de l'Eau et de l'Énergie, Passalé Kanabé Marcelin, la réalisation de la centrale électrique constitue «un jalon historique» dans le cadre de la coopération Sud-Sud et une étape importante dans le processus des relations algéro-tchadiennes. Passalé Kanabé Marcelin a surtout exprimé sa gratitude au président de la République pour son soutien au Tchad et son accompagnement dans le domaine de l'énergie, estimant que l'Algérie est devenue «une véritable référence» pour plusieurs pays africains, particulièrement en matière d'électricité, au regard de ses capacités de production.

Moins de deux mois auparavant, le 24 mars, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, avait procédé à Niamey, en compagnie de son

homologue nigérien, à la pose de la première pierre du projet de création d'une centrale électrique «de solidarité» algéro-nigérienne, visant à soutenir le réseau électrique du Niger et à répondre à ses besoins en énergie pour les usages domestique et industriel, un projet également décidé et lancé sur instruction du président de la République.

Le projet prévoit également le développement du réseau de transport et de distribution d'électricité dans le cadre du partenariat entre Sonelgaz et la Société nigérienne d'électricité (Nigelec), favorisant ainsi l'échange d'expertises techniques et le soutien à l'intégration régionale dans le secteur énergétique.

### UN LEADER ÉNERGÉTIQUE

En février, une délégation d'experts de Sonelgaz, conduite par le directeur général de la filiale ingénierie, avait effectué une visite de travail au Mozambique, en vue de transférer l'expertise algérienne en matière de production d'électricité et d'ingénierie énergétique. Et durant le même mois, le ministre mauritanien de l'Énergie et du Pétrole, Mohamed Ould Khaled, s'est rendu en Algérie pour prendre connaissance de l'expertise algérienne et échanger sur les perspectives de coopération entre les deux pays, notamment en matière d'accompagnement de la Société mauritanienne Somelec pour développer son réseau de transport d'électricité et mettre à profit l'expertise algérienne en ingénierie.

L'Algérie se positionne de plus en plus comme partenaire énergétique clé de l'Afrique. En 2025, des discussions ont été entamées entre Sonelgaz et la Commissaire aux infrastructures et à l'énergie de l'Union africaine (UA), Lerato Mataboge, afin d'examiner les moyens et les perspectives de coopération bilatérale, notamment le soutien à l'expansion de Sonelgaz en Afrique, en tant qu'«opérateur énergétique leader dans la région».

L'intérêt de l'UA à bénéficier de l'expertise de Sonelgaz et de son potentiel dans le domaine de l'énergie, au regard des besoins croissants des pays africains, notamment en matière d'électricité, a été alors affiché, en insistant sur la nécessité de relancer la coopération entre le groupe et le Département des infrastructures et de l'énergie (DIE) de la Commission de l'UA pour l'approvisionnement des pays africains en énergie. Pour beaucoup d'observateurs, la



création, en mars dernier, de la nouvelle société Sonelgaz Internationale, dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du président de la République, devrait conférer à l'Algérie un rôle énergétique de premier plan à l'international, en confortant sa position de hub au niveau des marchés africain et européen.

Cette filiale a été chargée de développer les activités du groupe hors des frontières nationales, à travers l'exploration et l'exploitation des opportunités d'investissement et de coopération, notamment sur les marchés africains et en Méditerranée, avec pour objectif la conclusion de partenariats stratégiques et la fourniture de services à forte valeur ajoutée, incluant études d'ingénierie, réalisation, exploitation, maintenance, transfert de savoir-faire et formation.

Depuis sa création, Sonelgaz-Internationale a reçu plusieurs demandes émanant de pays africains concernant des projets de travaux dans les domaines de l'énergie et des infrastructures connexes, a indiqué récemment son PDG.

■ Lydia Bouzidi

**PROJET DE LA CENTRALE ÉLECTRIQUE AU NIGER**  
**Le PDG de SPE s'enquiert de l'avancement des travaux**

**L**e président-directeur général de la société Sonelgaz-Production de l'électricité (SPE), Khaled Nouasri, a effectué une visite de travail au Niger (14-16 mai) pour suivre l'avancement des travaux de réalisation d'une centrale de production d'électricité à Niamey, indique un communiqué du groupe Sonelgaz.

Au cours de cette visite, Nouasri a suivi l'avancement des travaux sur le site, où les opérations se poursuivent à un rythme «régulier», conformément à la feuille de route arrêtée, traduisant «l'engagement du groupe Sonelgaz à respecter les délais fixés et à garantir la réalisation du projet selon les normes techniques et de qualité requises», précise la même source.

A cette occasion, il a rencontré le ministre de l'Énergie de la République du Niger, M<sup>me</sup> Haoua Amadou. Lors de cette rencontre, l'accent a été mis sur l'importance de ce projet, qui reflète «la profondeur des relations de coopération et de solidarité entre l'Algérie et le Niger», dans le renforcement des capacités de production électrique et l'amélioration de la couverture énergétique. Ce projet intervient conformément aux orientations des hautes autorités du pays visant à renforcer le partenariat africain et à accompagner les pays frères dans leurs projets stratégiques de développement, a rappelé la même source. Le PDG de SPE a, par ailleurs, eu une série de rencontres avec des responsables du secteur de l'énergie au Niger, notamment la directrice générale et le secrétaire général de la société nigérienne d'électricité (Nigelec). Les entretiens ont porté sur l'avancement des travaux de réalisation de ce projet stratégique et les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie électrique, conclut le communiqué.

■ R. N.

### APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS EN ÉNERGIE

## Arkab expose la vision de l'Algérie au Forum international méditerranéen

**R**éprésentant le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Miloud Medjelled, a pris part aux travaux de la quatrième édition du Forum international «Vers le Sud : la stratégie européenne pour une nouvelle ère géopolitique, économique et socioculturelle dans la région méditerranéenne», tenu à Sorrente en Italie vendredi et hier. A cette occasion, le secrétaire général a prononcé une allocution au nom du ministre d'État, dans laquelle il a exposé la vision de l'Algérie visant à renforcer la coopération régionale et internationale dans le domaine des hydrocarbures, et à consolider sa position en tant que partenaire fiable et sûr dans l'approvisionnement des marchés en énergie. Il a affirmé l'engagement de l'Algérie à poursuivre le développement du secteur des hydrocarbures selon une approche équilibrée, combinant la garantie de la sécurité énergétique, la promotion de l'investissement et la réduction de l'empreinte carbone, avec un accent particulier sur les projets de réduction des émissions de méthane. Il a également mis en avant les réformes

engagées par l'Algérie pour améliorer le climat d'investissement dans le secteur, notamment à travers le cadre réglementaire des activités des hydrocarbures, ainsi que le lancement récent de l'appel d'offres «Algeria Bid Round 2026», destiné à renforcer les partenariats internationaux. Cette démarche s'inscrit dans la vision stratégique de l'État visant à accroître l'attractivité du secteur et à valoriser les ressources nationales, afin de consolider la position de l'Algérie comme destination fiable pour l'investissement énergétique.

Le SG a également participé à plusieurs sessions de dialogue et de débat consacrées aux questions de l'énergie et de la sécurité énergétique, en présence de responsables gouvernementaux, de représentants et dirigeants d'institutions économiques et énergétiques, ainsi que d'experts issus de plusieurs pays méditerranéens et européens. En marge des travaux du forum, Miloud Medjelled a eu des entretiens avec le directeur exécutif de la société italienne Edison, Nicola Monti, au cours desquels les deux parties ont échangé leurs points de vue sur l'état et les perspec-

tives de coopération entre Sonatrach et Edison dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière, notamment le gaz naturel et l'énergie, ainsi que sur les moyens de renforcer le partenariat bilatéral au service des intérêts communs.

La participation de l'Algérie à ce forum s'inscrit dans ses efforts visant à consolider le dialogue et la coopération avec ses partenaires dans l'espace méditerranéen et européen, au service du développement commun et du renforcement de la sécurité et de la stabilité énergétiques.

Pour rappel, ce forum vise à créer un espace d'échange et de concertation sur les perspectives de croissance dans le sud de l'Italie et les pays du bassin méditerranéen. Il ambitionne également de constituer une plateforme de dialogue entre les secteurs public et privé, au niveau national et international, réunissant les principaux acteurs économiques et institutionnels ainsi que des représentants du monde académique et de la recherche dans la région méditerranéenne, dans le cadre d'un think tank.

■ M. B.

PORTANT LEUR TOTAL À 22 DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE

## Domestic Airlines lance deux nouvelles lignes

La compagnie aérienne algérienne spécialisée dans les liaisons domestiques, Domestic Airlines, filiale d'Air Algérie, a annoncé, hier, le lancement de deux nouvelles lignes à partir du 24 mai



courant, portant ainsi le nombre total des nouvelles dessertes lancées depuis le début de l'année en cours à 22. Pour les deux dernières liaisons annoncées par la compagnie, il s'agit de deux grandes boucles au départ de l'aéroport d'Alger, la première vers l'Ouest et la seconde en direction de l'Est du pays. Dans un communiqué rendu public, hier, Domestic Airlines a détaillé l'itinéraire des deux nouvelles lignes. Ainsi, pour la ligne Alger-Oran-Timimoun-Alger, elle sera assurée chaque dimanche, à partir du 24 mai prochain. Concernant la ligne Alger-Annaba-El Oued-Annaba-Alger, elle sera desservie tous les lundis, à partir du 25 mai. Le lancement de ces deux nouvelles lignes entre «dans le cadre des efforts visant à renforcer le réseau de transport aérien et à améliorer la connectivité entre les différentes wilayas du pays», précise le communiqué. Il faut savoir que cette démarche de démocratisation du transport aérien et son extension afin de toucher davantage de villes a été lancée depuis le début de l'année en cours. Ce sont, au total, pas moins de 22 nouvelles lignes qui ont été initiées depuis le mois de janvier dernier. A ce titre, Domestic Airlines a lancé vers la fin du mois de janvier dernier les vols Alger-Tiaret, Tiaret-Adrar et Adrar-Tamanrasset, programmés chaque mercredi, ainsi que les vols Tamanrasset-Djanet, Djanet-Tamanrasset, Tamanrasset-Illizi, Illizi-Tamanrasset et Tamanrasset-Adrar, programmés chaque jeudi. A cela s'ajoutent les vols Adrar-Bordj Badji Mokhtar, Bordj Badji Mokhtar-Adrar, Adrar-Tiaret et Tiaret-Alger, programmés chaque vendredi. Alors que durant les mois de février et mars, la compagnie a programmé chaque vendredi deux lignes : Alger-Constantine-Timimoun (Aller-retour) et Alger-Oran-Tamanrasset (aller-retour avec segments combinés). Le choix du week-end permettait de planifier une évasion en pleine saison de tourisme saharien. A partir du 10 mars, le vol Alger-Constantine-Ghardaïa est lancé avec un départ le mardi soir, alors que le vol retour Ghardaïa-Constantine-Alger est prévu chaque mercredi matin. Deux jours plus tard, soit le 12 mars, deux nouveaux vols faisaient leur entrée dans la programmation de Domestic Airlines, chaque jeudi, assurant des liaisons triangulaires régionales reliant les Hauts-Plateaux (Sétif) à l'Est et à l'Ouest du pays. Il s'agit du vol Alger-El Oued-Sétif-Alger (boucle complète en aller-retour) ainsi que du vol Alger-Sétif-Oran-Sétif-Alger (circuit complet interconnecté : Sétif et Oran à Alger. Avec un réseau aussi dense, qui devrait encore se renforcer, la compagnie compte interconnecter toutes les régions du pays, favorisant ainsi un déplacement plus fluide des passagers, notamment dans un contexte de déploiement des investissements et de diversification de l'économie nationale.

■ C. S.

## SALON NATIONAL DE CONFISERIE, DE BISCUITERIE ET DU CHOCOLAT

# Promouvoir la qualité du produit algérien

LE SALON NATIONAL DES PRODUITS DE CONFISERIE, de biscuiterie et du chocolat s'est ouvert hier dans la wilaya de Boumerdès. La manifestation, qui se déroule du 16 au 19 mai, réunit 71 producteurs dont 30 exportateurs.



Organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec les services de wilaya, sous le slogan «Des perspectives prometteuses pour l'exportation», le salon a été inauguré hier par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig. Ici, la qualité des produits exposés reflète largement la dynamique que connaît ce secteur et l'intérêt croissant de ces entreprises à saisir les opportunités de développer leurs activités et de prétendre à l'exportation.

«Ce rendez-vous économique vise à mettre en avant les potentialités nationales dans le domaine des industries agroalimentaires, à encourager l'exportation et à ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat et de commercialisation à l'international,

notamment vers les marchés africains et arabes, outre le renforcement de la compétitivité du produit algérien destiné à l'exportation», a souligné Rezig.

Pour le ministre, il s'agit d'accompagner les entreprises nationales et à les encourager à s'orienter vers l'exportation, à travers la valorisation du produit algérien et l'amélioration de sa compétitivité dans le but d'augmenter les exportations hors hydrocarbures.

«La filière des industries agroalimentaires, particulièrement celle des produits de confiserie, biscuiterie et chocolat, dis-

pose d'importantes potentialités lui permettant d'accéder aux marchés internationaux grâce à la qualité et à la diversité du produit algérien», a insisté Rezig.

Il a appelé les opérateurs économiques à investir davantage dans l'innovation et le packaging. Et de poursuivre : «En matière de qualité, d'emballage et de commercialisation, il est primordial de répondre aux exigences des marchés internationaux et de la concurrence». En outre, l'événement est destiné à renforcer la communication entre producteurs, opérateurs économiques et exportateurs. Il

s'agit de créer un espace d'échange d'expériences ainsi que d'exploration des opportunités de partenariat et de coopération commerciale. Pour le ministre, il est question d'augmenter le volume des exportations et la promotion du produit national sur les marchés internationaux», a-t-il conclu.

Enfin, le ministre a salué, lors d'une tournée à travers les stands, les efforts des industriels qui activent dans ce secteur dont les produits sont 100% algériens et faits avec des compétences nationales.

■ Karima Dehiles

## PRODUITS IMPORTÉS

### Le ministère de la Santé renforce le contrôle aux frontières

Le ministère de la Santé a tenu une réunion de coordination avec les différents secteurs concernés par le contrôle de la qualité et de la conformité des produits importés aux frontières, en vue de renforcer la coopération et garantir que ces produits répondent aux normes sanitaires et réglementaires en vigueur, a indiqué un communiqué du ministère publié vendredi dernier.

«Conformément aux instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer le système de contrôle et à protéger la santé du citoyen, une réunion de coordination s'est tenue jeudi dernier au siège du ministère de la Santé, en présence de cadres du ministère de la Santé et du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ainsi que d'experts de l'Institut national de criminalistique et de criminologie (INCC) relevant de la Gendarmerie nationale, de l'Institut Pasteur



d'Algérie (IPA) et du Centre national de toxicologie, dans le cadre du renforcement de la coordination multisectorielle pour le contrôle de la qualité et de la conformité des produits importés aux frontières et afin de garantir leur respect des normes sanitaires et réglementaires en vigueur», a précisé la même source.

#### UNE APPROCHE PRÉVENTIVE

La réunion a porté sur «l'adoption d'une stratégie nationale globale et intégrée de contrôle des produits importés aux frontières, fondée sur une approche préventive basée sur la coordination multisectorielle, le renforcement des mécanismes de veille et de contrôle sanitaire, ainsi que l'unification des procédures de contrôle et d'analyse conformément aux normes nationales et internationales en vigueur, afin de garantir la protection de la santé du citoyen et de renforcer la sécurité sanitaire nationale», selon le communiqué. La réunion a également permis de «définir les domaines d'intervention des services spécialisés relevant de chaque secteur dans le cadre de cette opération et d'examiner les modalités pratiques permettant l'application des procédures de contrôle sur le terrain, en vue d'assurer une plus grande efficacité dans la lutte contre tout produit susceptible de représenter un danger pour la santé du citoyen ou de porter atteinte à la sécurité du marché national».

■ R. N.

La wilaya de Touggourt vient de se doter d'une nouvelle unité industrielle spécialisée dans la fabrication de films en plastique destinés au revêtement des sols, a indiqué hier la wilaya. Implantée dans la commune d'El Hedjira, cette infrastructure, d'une capacité de production de 12.660 tonnes par an, constitue un nouvel acquis pour le développement industriel de la région. S'étendant sur une superficie de 1,2 hectare, l'usine est équipée de technologies modernes dédiées à la production de films plastiques lisses en polyéthylène haute densité (PEHD). Ces produits sont destinés à divers usages, notamment dans les projets agricoles, les bassins

## TOUGGOURT

### Une nouvelle usine de films plastiques



aquacoles, les activités pétrolières et gazières, ainsi que dans les projets liés à la protection de l'environnement. L'unité dispose également d'un laboratoire d'essais et d'un système de contrôle-qualité couvrant l'ensemble du processus de production, depuis le traitement de la matière première jusqu'aux essais du produit fini.

Employant plus de 70 travailleurs, cette structure représente une importante valeur

ajoutée pour l'économie locale. Selon les services de la wilaya, il s'agit de la deuxième unité de ce type à l'échelle nationale et de la plus grande ligne de production dans cette spécialité en Algérie.

Le secteur de l'investissement à Touggourt connaît par ailleurs une dynamique soutenue avec plusieurs projets d'envvergure en cours, parmi lesquels une usine de pneumatiques pour véhicules légers et lourds d'une capacité de cinq millions d'unités par an, un complexe touristique de 600 lits, une unité de production de pylônes électriques en béton ainsi qu'un projet de fabrication de pièces détachées automobiles.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

### Le dernier câble en cuivre disparaîtra en 2027

Le compte à rebours est lancé. D'ici la fin de l'année 2026, ou au plus tard au début de 2027, le dernier câble en cuivre aura disparu du paysage télécom algérien. L'événement marquera le passage de l'Algérie vers un nouvel âge en matière de moyens de télécommunications avec un impact certain à divers niveaux. C'est l'engagement solennel pris hier par le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, devant un parterre de responsables du secteur réunis à l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information. Organisée au siège d'Algérie Télécom autour du thème «Résilience et flexibilité des réseaux», la journée d'étude a été l'occasion pour le ministre de souligner «l'engagement de son secteur à parachever le remplacement de tous les anciens câbles en cuivre par la fibre optique d'ici la fin de l'année en cours ou, au plus tard, début 2027». À cette occasion, Zerrouki a dressé un tableau d'ensemble des chantiers numériques en cours, et de ceux à venir. Les indicateurs présentés par Zerrouki attestent d'une progression réelle. L'Algérie recense, désormais, plus de 7 millions d'abonnés à l'internet fixe, dont 3,4 millions déjà connectés via la fibre optique. Le mobile, lui, dépasse les 51 millions d'abonnés. «Un chiffre qui positionne le pays parmi les marchés les plus dynamiques de la région», a précisé le ministre. Ces résultats s'inscrivent, selon le premier responsable du secteur, dans une feuille de route du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Le chef de l'Etat entend doter l'Algérie d'un système de télécommunications «plus robuste, plus inclusif et mieux adapté aux transformations rapides».

#### LES ZONES ENCLAVÉES, UNE PRIORITÉ

Le défi ne se résume pas à équiper uniquement les grandes villes, mais également les zones sahariennes, montagneuses et enclavées. L'Etat mise, a affirmé le ministre, sur une combinaison stratégique, à savoir la 5G, dont le lancement est imminent, et les satellites en orbite non géostationnaires (NGSO). Lesquels sont capables d'irriguer les territoires les plus reculés sans attendre le déploiement de câbles terrestres. La première phase du projet de service universel des communications électroniques a d'ores et déjà connecté «1.400 localités». Outre les infrastructures, le ministre a posé le cadre conceptuel qui guide l'action de son département, à savoir la souveraineté numérique. «L'enjeu futur ne se limite pas au nombre d'abonnés», a-t-il insisté, mais tient à «la qualité, la fiabilité du service et la capacité des réseaux à résister quelles que soient les conditions». Le ministre a été explicite : le vrai enjeu n'est pas statistique. C'est la résilience. Un réseau qui tient sous la pression, qui résiste aux pannes, aux cyberattaques, aux conditions climatiques extrêmes. Un réseau que l'Algérie maîtrise. Un réseau souverain. «L'objectif de ces efforts est de construire une infrastructure numérique souveraine, d'autant que l'enjeu futur ne se limite pas au nombre d'abonnés, mais concerne surtout la qualité et la fiabilité du service ainsi que la capacité des réseaux à résister quelles que soient les conditions», a-t-il conclu.

■ Samira Azzegag

## DEUXIÈME TRANCHE DE PAIEMENT DES LOGEMENTS AADL 3

# Le délai prolongé de 30 jours

L'AGENCE NATIONALE DE L'AMÉLIORATION ET DU DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT a annoncé, hier, la prorogation de 30 jours du délai de paiement de la deuxième partie de la première tranche au profit des souscripteurs du programme de location-vente AADL 3.

La mesure est destinée à permettre aux concernés de régulariser leur situation dans les meilleures conditions. «L'AADL informe les souscripteurs du programme AADL 3, concernés par le paiement de la deuxième partie de la première tranche (50%), ainsi que de la tranche complémentaire pour les souscripteurs ayant changé de type de logement, qu'il a été décidé de prolonger le délai de paiement de 30 jours supplémentaires», a indiqué la direction de l'AADL dans un communiqué. Avec une forte affluence des souscripteurs au niveau des agences bancaires et des plateformes numériques dédiées au paiement des tranches financières du programme, l'AADL a estimé nécessaire de prolonger cette échéance. Il s'agit d'offrir aux bénéficiaires plus de largesse et de flexibilité pour finaliser les procédures administratives et financières qu'ils n'ont pas pu achevés dans les délais précédemment fixés. Selon le communiqué, cette prolongation concerne, notamment, les souscripteurs ayant déjà activé leurs comptes électroniques et téléchargé les ordres de versement relatifs à cette étape du programme. L'agence tient, toutefois, à rappeler les concernés de la nécessité de respecter les nouveaux délais.

Et ce, pour éviter toute complication administrative pouvant intervenir en cas de retard supplémentaire et qui auront des conséquences sur le traitement de leurs dossiers. Il faut dire que le programme AADL 3, lancé dans le cadre de la politique nationale de l'habitat, suscite un intérêt important de la part des citoyens, notamment des catégories à revenu moyen souhaitant bénéficier d'un logement sous formule location-vente. Ce programme a pour principal objectif de répondre à la demande croissante exprimée à travers



plusieurs wilayas du pays en renforçant progressivement l'offre nationale en logements. L'AADL a, par ailleurs, rappelé que les paiements peuvent être effectués au niveau des établissements bancaires partenaires habilités, ainsi qu'à travers les services de paiement électronique mis en place pour faciliter les démarches des souscripteurs et réduire les déplacements vers les structures administratives. L'agence a également insisté sur l'importance de consulter régulièrement la plateforme numérique officielle du programme afin de suivre les mises à jour relatives aux dossiers, aux convocations et aux différentes étapes liées à l'opération de souscription et d'attribution des logements.

Dans le même cadre, l'agence poursuit les opérations liées à l'étude des dossiers des souscripteurs, à la préparation des assiettes foncières destinées à accueillir les futurs projets ainsi qu'au lancement progressif des études techniques et des procédures administratives préalables à la réalisation des logements programmés. L'AADL a enfin rappelé avoir mis à la disposition des souscripteurs le numéro vert 3040 pour répondre à leurs préoccupations et fournir les informations nécessaires concernant les modalités de paiement, le suivi des dossiers et les différentes procédures liées au programme AADL 3.

■ A. B.

## LE SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES PME FIXÉ

### Donner plus de visibilité aux chefs d'entreprise

Un arrêté interministériel a été publié au Journal officiel (JO) n°35, fixant les modalités de gestion du système d'information économique sur les petites et moyennes entreprises (PME), une plateforme numérique destinée à servir d'outil de prospective et d'aide à la décision. Il s'agit de l'arrêté du 12 mars 2026 signé par le directeur de cabinet du Premier ministre, le ministre de l'Industrie, le ministre des Finances, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ainsi que la ministre du Tourisme et de l'Artisanat.

Le système d'information économique sur les PME, dont la gestion sera assurée par l'Agence de développement de la PME et de la promotion de l'innovation (ADP-MEPI), vise à collecter, traiter et diffuser les informations relatives aux PME. Il sera alimenté par des données actualisées fournies, notamment, par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), l'Office national des statistiques (ONS), le Centre national du registre du commerce (CNRC), la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (ABEF), la Direction générale des impôts (DGI) et la Direction générale des Douanes (DGD). Le texte prévoit également la création, auprès du ministère chargé des PME, d'un comité



de coordination et de suivi chargé d'assurer la coordination entre les secteurs concernés en matière d'échange d'informations et d'évaluer le processus d'échange. L'ADP-MEPI devra, en outre, mettre en place un service numérique sur son site web afin de permettre l'accès aux informations relatives aux PME aux organismes contribuant à l'alimentation du système ainsi qu'aux opérateurs économiques. L'agence sera également chargée de diffuser, via son site web, des informations générales sur la situation et l'évolution du tissu des PME en Algérie, selon le même texte. Cette nouvelle plateforme numérique devrait également permettre de mieux cerner les réalités du terrain auxquelles font face les PME, notamment en matière de financement, d'investissement, d'emploi et d'accès aux marchés. Pour de nombreux opérateurs économiques, la mise en place d'un systè-

me unifié d'information représente une étape importante vers une meilleure organisation du tissu des PME. À noter que les entrepreneurs font souvent face à un manque de visibilité sur les dispositifs d'accompagnement et les indicateurs économiques liés à leur activité. Ils estiment qu'une centralisation des données pourrait contribuer à améliorer la visibilité du tissu entrepreneurial national et à orienter plus efficacement les opérateurs économiques dans la création ou le développement de leurs petites et moyennes entreprises, lesquelles sont à même de contribuer à la diversification économique du pays. En somme, la modernisation de l'administration économique à travers la numérisation de tous les services publics devrait faciliter le suivi du tissu national des PME et de renforcer les mécanismes d'accompagnement.

■ A. B./APS

## NUMÉRISATION, CLIMAT D'INVESTISSEMENT, JUSTICE COMMERCIALE...

### Boudjemaâ insiste sur l'engagement des avocats

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaâ, a appelé, hier à Oran, les avocats à s'engager pleinement à toutes les étapes du projet de numérisation globale du secteur de la justice. Dans une allocution lue en son nom par le directeur des affaires civiles et du sceau de l'Etat au ministère, Ahmed-Ali Mohamed Salah, à l'occasion de la cérémonie de remise de diplômes à 190 avocats de la promotion 2024/2026 et de la célébration du 170<sup>e</sup> anniversaire de l'Ordre des avocats de la région d'Oran, le ministre a exhorté les magistrats à accompagner les efforts de l'Etat visant à moderniser et à numériser le secteur de la justice dans toutes ses étapes. Il a également insisté sur la nécessité de contribuer aux efforts visant à améliorer le climat de l'investissement et à promouvoir le secteur économique, à travers un intérêt accru pour les questions juridiques liées à la conjoncture économique, notamment la justice commerciale, l'arbitrage international et les litiges liés à l'investissement, tant national qu'étranger. Le ministre a, en outre, souligné l'importance de conjuguer les efforts pour lutter contre toutes les formes de corruption, en particulier celles touchant aux deniers publics ainsi que la cybercriminalité, en raison de leur impact négatif sur la sécurité nationale et des citoyens. Il a également invité les avocats encadrant cette promotion à poursuivre l'accompagnement des jeunes professionnels, notamment au début de leur carrière, soulignant que la réussite professionnelle repose sur l'intégrité, la sincérité, la conduite honorable et le sens des responsabilités.

■ R. N.

## CAMPAGNE CÉRÉALIÈRE

# Itinéraire technique et apport en eau, les deux facteurs de réussite

**POUR ACCROÎTRE LES CAPACITÉS DE PRODUCTION DES CÉRÉALES, il est nécessaire de s'appuyer sur des méthodes scientifiques qui assurent un suivi plus rigoureux des phases de croissance des récoltes, ainsi qu'une meilleure gestion des apports en eau.**

**D** l'avis des experts, ces deux facteurs déterminent en grande partie les rendements des terres emblavées. Et dans le domaine agricole, le maître mot pour un rendement optimal réside dans le respect de l'itinéraire technique. Une sorte de feuille de route qui permet de planifier les différentes étapes que doit suivre le cycle d'une récolte. Ce processus peut se résumer en sept étapes principales.

A commencer par la planification et le choix de la rotation, une étape qui intervient avant-même d'intervenir sur les surfaces à cultiver. En effet, il s'agit de bien choisir sa prochaine culture en fonction de la précédente récolte. Le suivi de l'itinéraire technique exige d'alterner les cultures. Par exemple, l'agriculteur qui veut lancer une récolte de céréales doit avoir auparavant fait une récolte de légumineuses, question de casser le cycle des maladies, des insectes et des mauvaises herbes grâce à cette rotation.

Dans le deuxième temps, il devra préparer le sol et le lit de semence, afin d'assurer un environnement propice pour la future graine. Pour cela, l'agriculteur doit effectuer un travail de fond qui consiste à labourer ou décompacter sur une profondeur variant entre 15 et 30 cm permettant d'aérer le sol, enfouir les résidus et



de faciliter l'enracinement, suivi d'un travail superficiel en utilisant des outils pour briser les mottes et affiner la terre sur les premiers centimètres.

### LA PROTECTION PHYTOSANITAIRE DÉTERMINANTE

La troisième étape est celle de la fertilisation de fond (la nutrition initiale) qui permet d'enrichir le sol avant l'installation de la culture ou au moment du semis (ou de la plantation). C'est un apport stratégique «à l'aveugle» qui vise à enrichir le sol pour toute la durée du cycle de la plante en intégrant des matières organiques (fumier, compost) et des engrais minéraux (phosphore et potassium) dans le but d'assurer le développement initial des racines et la vigueur des jeunes pousses. Après cela, il faut semer et installer la culture dans la parcel-

le en favorisant des semences certifiées, adaptées au climat local et résistantes aux maladies. Aussi, il est impératif d'ajuster la date des semis, la profondeur et la densité (nombre de graines au mètre carré).

Une fois les graines en terre, vient l'étape du pilotage de la culture, soit la plus longue, qui s'étend du levée de la plante jusqu'à sa maturité. Elle nécessite un suivi rigoureux de l'irrigation (intégral ou d'appoint), la fertilisation de couverture (notamment l'azote) au stade clé de croissance, ainsi que le désherbage avec l'élimination des mauvaises herbes.

Et tout au long du processus de culture, il est très important d'assurer une bonne protection phytosanitaire répartie en quatre phases : phase présemis (traitement de la semence), phase post-semis pr-levée (juste après le

semis), phase de croissance (post-levée, la phase la plus active qui s'étale jusqu'à la période de montaison et de floraison) et enfin la phase de pré-récolte qui s'arrête généralement quelques semaines avant la récolte. Vient enfin l'étape de la récolte et du stockage qui doit intervenir selon le stade de maturité optimal et le taux d'humidité idéal du produit (grain, fruit, légume). La récolte doit être transportée et stockée dans des conditions optimales pour préserver la qualité sanitaire.

### UN MINIMUM DE 450 MILLIMÈTRES PAR PLANTE DE BLÉ

Pour ce qui est du second critère, à savoir un apport suffisant en eau, il faut savoir qu'une plante de blé a besoin d'une quantité globale d'eau comprise entre 450 et 600 millimètres. Cela représente un volume théorique de 4.500 à 6.000 mètres cubes par hectare. Au Nord du pays, les pluies automnales et printanières couvrent rarement ce besoin vital, nécessitant, du coup, l'irrigation d'appoint, fortement préconisée par l'Institut technique des grandes cultures (ITGC).

L'idée est d'apporter un complément de 150 à 250 millimètres durant les phases les plus sensibles de la culture. Trois phases sont critiques dans le cycle d'une culture. D'abord, la montaison, période durant laquelle la tige s'allonge et détermine le nombre futur d'épis. Ensuite, l'épiaison et la floraison, où le moindre stress hydrique provoque l'avortement des grains. Enfin, le remplissage, un ultime apport en eau qui garantit le poids final et la qualité meunière du grain. En ciblant ces stades, l'efficacité de chaque mètre cube d'eau est maximisée. En respectant ces étapes et en assurant aux cultures un apport en eau suffisant, les objectifs de rendement à l'hectare peuvent être revus à la hausse, sans craindre de mauvaises surprises.

■ C. S.

## AREZKI MEKLIICHE, EXPERT AGRONOME

### «Les rendements devraient être particulièrement élevés cette saison»

**Expert** agronome et ancien professeur à l'École nationale supérieure agronomique (ENSA), Arezki Mekliche prévoit des rendements particulièrement élevés, dus, souligne-t-il, aux efforts de l'Etat et aux conditions climatiques favorables.

Entretien réalisé par Lydia B.

#### La campagne moisson-battage s'annonce prometteuse. Quels sont les facteurs ayant contribué à augmenter la production céréalière, du blé dur ?

Il faut toujours distinguer l'agriculture pluviale du nord du pays où la pluviosité, et surtout sa répartition, demeure le facteur clé. Sur ce plan, cette année a été exceptionnelle sur la quantité et la répartition des pluies durant la période des besoins de la culture du blé. Les rendements devraient être particulièrement élevés sur l'ensemble du territoire national, sauf pour les agriculteurs qui n'auraient pas suivi un bon itinéraire technique. Il faut remonter assez loin dans le temps pour retrouver une année aussi favorable pour la production agricole. Donc pour cette saison, les efforts combinés de l'Etat et un climat exceptionnel devraient donner lieu à une importante production. Pour le Sud du pays, les rendements dépendent exclusivement du niveau technique des agriculteurs, lorsque tous les facteurs de production sont disponibles. Beaucoup d'agriculteurs maîtrisent parfaitement l'itinéraire technique et obtiennent des rendements supérieurs à 70 quintaux à l'hectare. La particularité de la céréaliculture au Sud pays repose sur des règles très simples : le débit et la pression d'irrigation doivent correspondre aux besoins de la culture et aux recommandations de

chaque marque de pivots disponibles en Algérie, ainsi que la nutrition, déterminée par les agronomes en fonction des objectifs de rendement.

**Le projet de production de céréales et de légumineuses en cours de réalisation dans la wilaya de Timimoun, en partenariat avec le groupe italien BF, pourrait-il constituer une locomotive pour développer la production agricole, notamment céréalière, dans le Sud du pays ?**

Toute collaboration avec des sociétés étrangères et, particulièrement, fortement spécialisées comme le groupe italien BF est la bienvenue. Cependant, des efforts d'adaptation entre les deux partenaires demandent beaucoup d'efforts et probablement de temps aussi.

**Sur instructions du président de la République, tous les moyens ont été mobilisés pour porter la production de 15-20 quintaux à l'hectare de céréales à 30 quintaux/hectare, voire plus à court et moyen terme. Comment peut-on atteindre un tel objectif et relever ainsi le défi de la sécurité alimentaire ?**

Des efforts colossaux sont fournis par l'Etat pour relever le défi de la sécurité alimentaire : soutien des intrants agricoles, crédits de campagne etc. Cependant, pour atteindre un tel objectif, il y a lieu de s'orienter de plus en plus vers la libération des initiatives des agriculteurs.



**Des études ont révélé la perte de 10 à 20% de la production céréalière. Que faire face à ce problème ?**

Ces pertes sont dues à plusieurs facteurs : retard dans la récolte ou encore l'indisponibilité au bon moment des moyens de récoltes et de transport. La multiplication d'opérateurs diversifiés peut être un facteur de réduction de ces pertes. La date de récolte intervient immédiatement lorsque l'humidité du grain est de 15%, or, chez nous, on récolte à moins de 7%. **Outre la généralisation de la mécanisation, l'utilisation de semences de qualité joue un rôle clé dans l'augmentation de la production sur les plans quantitatif et qualitatif. Un plan d'action prévoyant l'introduction de semences résistantes à la sécheresse a été mis en place. Qu'en pensez-vous ?**

La vraie solution réside dans la répartition des différentes céréales, c'est à dire blé dur, blé tendre et orge- dans leurs zones de production. Les zones pluvieuses et sols profonds doivent être réservés au blé dur, puis vient le blé tendre et les zones les plus défavorables à l'orge.

**Le développement de l'irrigation est un autre facteur déterminant dans ce processus...**

Oui, l'irrigation de complément a toujours été considérée comme un élément important dans l'amélioration des rendements. Cependant, la source d'eau demeure un obstacle sérieux. Des projets de recherche doivent être entrepris par les universités et les centres de recherche.

■ L. B.

## SÉCURITÉ SOCIALE DES NON-SALARIÉS Vers un accompagnement renforcé des agriculteurs

**L**e ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a insisté sur la nécessité d'assurer un accompagnement socioprofessionnel permanent aux agriculteurs, dans le cadre d'un système de protection sociale souple et efficace, fondé notamment sur l'accélération du rythme des adhésions et la généralisation de la numérisation. Cette orientation a été mise en avant lors d'une réunion consacrée à l'évaluation des mesures prises en faveur des agriculteurs et au renforcement des mécanismes d'élargissement de leur adhésion au système de sécurité sociale. A cette occasion, le ministre a donné des orientations portant sur la mise en place d'un accompagnement

socioprofessionnel continu au profit des agriculteurs, à travers un système de protection sociale adapté aux spécificités de l'activité agricole. Dans ce sillage, un exposé présenté par le directeur général de la Casnos a permis de faire le point sur les activités réalisées, les mesures engagées pour élargir la base des affiliés ainsi que sur le niveau de recours des agriculteurs aux facilitations et services numériques proposés, notamment

via les plateformes «Himayati 5.0» et «Himayati +», spécialement conçues pour accompagner cette catégorie professionnelle.

Dans ce cadre, le ministre a estimé que «la phase actuelle impose le passage d'une approche traditionnelle à une approche de terrain», reposant sur l'efficacité, l'anticipation et la proximité, dans le but de garantir aux agriculteurs l'accès à leurs droits

sociaux dans des conditions simplifiées, transparentes et efficaces. En pratique, le ministère prévoit d'intensifier les rencontres avec les agriculteurs, en coordination avec la Chambre nationale de l'agriculture et les chambres de wilaya, tout en augmentant la participation aux différentes manifestations agricoles, considérées comme des espaces privilégiés de communication et de sensibilisation.

Cette campagne sera suivie d'une évaluation périodique «afin de mesurer l'impact réel des actions engagées, d'identifier les insuffisances et d'y remédier en temps opportun».

■ M. B.

## ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET 2026

# Dernière ligne droite avant le début de la campagne électorale

**EN PRÉVISION du scrutin législatif du 2 juillet, la scène politique nationale est marquée par l'entrée progressive des partis dans le vif de la compétition électorale.**

**C**ertaines formations accélèrent la cadence pour finaliser leurs dossiers de candidature avant l'échéance du 18 mai fixée par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), alors que d'autres ont déjà enclenché la phase active de la conquête électorale en dévoilant programmes, slogans et identités visuelles. Cette différence de rythme révèle autant les niveaux de préparation des formations en lice que leurs choix tactiques à l'orée d'une compétition qui s'annonce dense et disputée.

Le Rassemblement national démocratique (RND) a choisi d'investir massivement le terrain numérique afin d'exposer les grandes lignes de son projet électoral. En parallèle aux meetings organisés à l'échelle nationale avant l'ouverture officielle de la campagne, la formation dirigée par Monder Bouden déploie, sur sa page Facebook officielle, une communication anticipée alignée sur les orientations présidentielles. Le message est clairement affiché : la réforme du système éducatif figurera parmi les priorités du RND pour la prochaine législature. Dans une série de publications relayées sur les réseaux sociaux, le secrétaire général rappelle que la construction d'une Algérie nouvelle passe par l'école, l'université et la valorisation du savoir. Les publications mettent particulièrement l'accent sur un axe stratégique précis : moderniser l'école algérienne, rehausser le niveau de l'enseignement et rapprocher la formation universitaire des besoins réels de l'économie nationale. Le parti présente ce triptyque comme un pari fondamental pour former des générations capables de porter le pays vers davantage de progrès et de développement. Cette communication s'appuie sur une charte visuelle soignée, des hashtags thématiques ciblés et la diffusion de contenus pédagogiques. Parallèlement, le RND relance son émission «Le café politique», un format conçu pour décrypter les

orientations du parti et favoriser le débat en amont des échéances électorales.

### ANTICIPATION

Le Mouvement El-Bina a, quant à lui, annoncé jeudi dernier les contours de la bataille électorale lors d'une conférence de presse présidée par son président Abdelkader Bengrina. Réunis au siège national du Mouvement, les responsables du parti ont levé le voile sur les principaux éléments de leur dispositif de campagne, en présence de cadres, de militants et de représentants des médias. Au cœur de cette rencontre figurait la présentation du projet politique que le parti compte défendre devant les électeurs, mais également la révélation du slogan retenu pour marquer les esprits ainsi que l'officialisation de l'identité visuelle adoptée pour le scrutin. Selon le Mouvement, cette charte graphique véhicule des messages politiques et nationaux reflétant sa vision pour la prochaine législature. Le parti insiste sur le caractère stratégique de ces outils de communication, conçus pour porter ses orientations et sa lecture des enjeux nationaux. Cette sortie médiatique, intervenant avant le lancement officiel de la campagne, traduit la volonté d'El-Bina de structurer son discours politique et d'afficher clairement ses priorités. Le Mouvement entend ainsi marquer sa différence et s'imposer comme un acteur préparé et déterminé dans la course aux législatives du 2 juillet. En dévoilant ses cartes, Abdelkader Bengrina et son équipe misent sur une stratégie d'anticipation et de visibilité, espérant séduire un électoral en quête de propositions concrètes et de lisibilité politique.

### IDENTITÉ VISUELLE ET STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a organisé, hier au Palais des expositions d'Alger, un forum médiatique consacré au lancement officiel de son identité visuelle et de sa stratégie de communication électorale. Présidée par Abdelaali Hassani Cherif, président du Mouvement, cette rencontre a



réuni cadres, militants, personnalités nationales et représentants des médias. Ahmed Sadouk, vice-président du MSP et responsable de l'instance permanente des élections, a dressé un bilan préparatif, affirmant que l'opération avait été menée avec sérieux, aussi bien sur le plan organisationnel que documentaire et stratégique. «Nous avons réussi à gérer le processus de candidature dans le calme, en présentant des compétences et en collectant les signatures nécessaires dans les wilayas concernées», a-t-il affirmé. L'événement a également été marqué par le dévoilement de l'identité visuelle et médiatique du parti ainsi que du site officiel qui accompagnera la campagne électorale. Abdelaali Hassani Cherif a souligné le rôle déterminant des médias «dans la construction de l'image et la dynamique de concurrence démocratique», justifiant ainsi l'organisation de ce forum spécifiquement dédié aux professionnels de la presse. «Le programme électoral, en cours de finalisation, sera décliné à travers un discours adapté au contexte et aux priorités des citoyens», a-t-il indiqué, soulignant que le parti mise sur une approche «scientifique et

organisée» afin de transformer ses orientations en propositions concrètes, tout en déployant une présence simultanée sur le terrain et sur les plateformes numériques. «Nous ne cherchons qu'à servir notre pays à travers ces étapes institutionnelles», a insisté Sadouk, appelant les médias et la société civile à relayer ce message auprès de l'ensemble des électeurs.

### TERRAIN ET ESPACE DIGITAL

De son côté, le président du parti la Voix du Peuple, Osmani Lamine, a annoncé qu'il dévoilera son plan de campagne électorale après le 18 mai, lors d'une conférence de presse. Une temporisation calculée qui tranche avec l'effervescence observée sur le terrain, où certaines wilayas ont déjà déposé leurs listes tandis que d'autres finalisent les dernières retouches.

«Je préfère respecter les délais avant de faire part de ma stratégie de campagne», a affirmé Osmani, marquant ainsi sa volonté de ne rien précipiter dans un processus électoral où chaque détail compte. Cette approche méthodologique reflète, selon lui, la nécessité de coordonner les efforts à l'échelle nationale tout en laissant aux équipes locales le

temps nécessaire pour peaufiner leurs dossiers. Le dirigeant a précisé que le dépôt des listes avance de manière inégale selon les régions. «Certaines wilayas ont déposé les listes, d'autres sont sur le point de le faire», a-t-il indiqué, soulignant la dynamique en cours sans pour autant entrer dans le détail des circonscriptions concernées.

Cette effervescence politique traduit une évolution notable des stratégies de campagne. Ces formations ont en commun d'avoir compris que la bataille électorale se joue désormais sur deux fronts complémentaires : le terrain et l'espace digital.

L'utilisation des outils numériques confirme ainsi une tendance de fond : l'anticipation médiatique devient un atout majeur pour installer progressivement les programmes politiques dans le débat public, bien avant l'ouverture formelle de la campagne électorale. Reste désormais à savoir si ces stratégies de communication se traduiront par des propositions suffisamment claires et convaincantes pour séduire un électoral de plus en plus exigeant en matière de transparence, d'efficacité et de projets concrets.

■ Karima Alloun

## DÉCLARATION DE CANDIDATURE

# L'ANIE maintient le 18 mai comme dernier délai

**L**e dernier délai du dépôt des formulaires de signatures individuelles et des dossiers de déclaration collective de candidature pour les législatives du 2 juillet a été maintenu par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) pour demain lundi 18 mai à minuit.

C'est ce qu'a affirmé l'ANIE dans un communiqué publié, hier, dans lequel elle rappelle que les textes de loi sont clairs à ce sujet. En effet, l'Autorité indépendante souligné dans son communiqué que «Conformément au décret présidentiel 26-145 du 16 Chaoual 1447 correspondant au 4 avril 2026 portant convocation du corps électoral pour l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale le jeudi 2 juillet 2026, et en vertu de l'ordonnance 21-01 du 26 Rajab 1442 correspondant au 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée, l'ANIE rappelle aux listes de candidats concernées que le dernier délai pour le dépôt des formulaires de signatures individuelles est fixé au 18 mai 2026 à minuit (00h00)».

L'ANIE précise dans sa publication que les listes de candidats concernées par le dépôt des formulaires de signatures individuelles doivent le faire «auprès du président de la commission électorale de wilaya ou du président de la commission électorale au niveau des représentations diplomatiques ou consulaires à l'étranger, le cas échéant, pour contrôle, validation et établissement d'un procès-verbal à joindre au dossier de déclaration collective de candidature». A ce titre, «les listes de



candidats n'ayant pas encore déposé leur dossier de déclaration collective de candidature sont invitées à prendre contact avec le coordinateur de l'ANIE au niveau de la wilaya pour fixer un rendez-vous pour le dépôt du dossier avant la date limite fixée au 18 mai 2026 à minuit (00h00)». Une mesure qui vise, selon

l'ANIE, à «assurer le bon déroulement et l'organisation de l'opération de dépôt».

A noter que plusieurs partis politiques, notamment Jil Jadid, Talai Al-Huriyat et l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS) avaient demandé une prolongation exceptionnelle du délai de dépôt des formulaires de signatures individuelles et des dossiers de candidature pour les élections législatives du 2 juillet, justifiant leur requête par des problèmes administratifs et des difficultés logistiques pour finaliser la collecte des parrainages. Toutefois, il est possible que la date butoir du dépôt des formulaires de signatures individuelles et des dossiers de candidature soit repoussée, mais cela reste une prérogative que seul le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, peut exercer.

Pour rappel, un cas de figure similaire s'était posé lors des législatives du 12 juin 2021. Il a fallu que le président Abdelmadjid Tebboune signe une ordonnance présidentielle pour prolonger de 5 jours le délai initial de dépôt des dossiers, initialement fixé au 22 avril 2021, et qui avait été repoussé au 27 avril 2021 à minuit. Il s'agit d'une décision exceptionnelle qui avait été prise sur demande de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), ayant évoqué comme raison le nombre très important de dossiers déposés et des difficultés matérielles rencontrées par les candidats pour finaliser leurs procédures.

■ Karim Aït Saâda

## DES MODULES DE L'HISTOIRE ET DU NATIONALISME ENSEIGNÉS DANS LES ÉCOLES SUPÉRIEURES

# Une portée pédagogique majeure

**La transmission de l'Histoire nationale et des valeurs citoyennes apparaît plus que jamais comme un enjeu stratégique.**

**P**OUR Abderrahmane Bouteldjala, enseignant-chercheur à l'université Blida I et analyste des questions nationales et internationales, la généralisation progressive de l'enseignement des matières « Histoire de l'Algérie » et « Nationalisme et Citoyenneté » dans l'ensemble des écoles supérieures à travers le territoire national, comme annoncé dernièrement par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, afin d'élever le niveau de conscience des étudiants et de consolider leur sentiment d'appartenance nationale, revêt une portée pédagogique et nationale majeure, particulièrement dans un contexte marqué par les mutations rapides induites par la révolution numérique et la circulation massive de l'information.

Le ministre avait souligné, en effet, que cette initiative est motivée par la nécessité de faire face aux changements rapides imposés par les technologies de l'information et de la communication, soutenant que les valeurs nationales et historiques constituent la ligne de défense fondamentale pour protéger l'identité nationale et préserver la cohésion sociale. « Cette initiative intervient même avec un peu de retard, car avec l'évolution rapide des modes d'enseignement sous l'effet du développement des médias, des technologies de la communication et de l'essor des réseaux sociaux, il est deve-



nu indispensable de ne plus limiter l'enseignement de ces matières au seul cycle pré universitaire », estime-t-il. De ce fait, l'université, selon lui, ne doit plus être un simple espace de formation académique, mais doit également jouer un rôle central dans la construction de la conscience collective et le renforcement du sentiment d'appartenance nationale.

« L'introduction de l'histoire de l'Algérie et des valeurs de citoyenneté dans les écoles supérieures et les universités peut ainsi contribuer à reconnecter l'étudiant à ses références historiques et civilisationnelles, tout en lui permettant de mieux comprendre le parcours de l'État algérien ainsi que les sacrifices consentis par les générations précédentes. Il est évident qu'un diplômé profondément attaché à sa

patrie et à sa société, imprégné de principes et de valeurs, animé par une conscience morale et par le devoir de mémoire envers les martyrs ayant sacrifié leur vie pour le pays, sera moins enclin à devenir un responsable corrompu, un fonctionnaire négligent ou un citoyen passif et assisté », estime-t-il.

Mieux encore, affirme-t-il, il sera davantage enclin à devenir un citoyen engagé, soucieux de servir son pays et motivé par les sacrifices consentis par les générations qui ont résisté durant les 130 années de colonisation française. « L'impact de cette initiative ne peut être que positif, et ce à deux niveaux. D'abord sur les plans académique et humain, dans la mesure où elle permet à l'étudiant de développer un esprit critique et une compréhension plus

approfondie de son environnement politique, social et historique », explique-t-il.

### LE DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE NE SUFFIT PAS

Sur le plan civique ensuite, à travers la vulgarisation des valeurs de citoyenneté, du sens des responsabilités, du respect des institutions et du sentiment d'appartenance nationale. « Un étudiant possédant une connaissance solide de l'histoire de son pays est plus apte à distinguer une information objective des tentatives de manipulation ou d'influence extérieure », estime-t-il. Dans ce contexte, il rappelle que les pays ayant connu des avancées majeures en matière de développement, comme la Chine par exemple, ne se sont pas appuyés uniquement sur la technologie ou l'économie, mais également

sur la construction intellectuelle et psychologique de l'individu, ainsi que sur le renforcement de son attachement à sa nation. « C'est précisément ce qui distingue le développement de la machine dans le domaine de l'intelligence artificielle de la formation d'un citoyen imprégné de valeurs et de principes », relève-t-il. Cela dit, observe-t-il, l'introduction de ces matières doit impérativement être accompagnée d'un travail permanent de sensibilisation et d'encadrement sur le terrain.

La construction de la conscience nationale, d'après lui, ne peut reposer uniquement sur les programmes d'enseignement. « Il est essentiel de lancer des campagnes de sensibilisation, d'organiser des conférences, des rencontres ainsi que des activités culturelles et médiatiques destinées aux jeunes, tout en exploitant les médias et les réseaux sociaux de manière intelligente et moderne. Il convient également de garantir l'efficacité de ces démarches à travers une évaluation régulière et une adaptation continue des mécanismes mis en place », rapporte-t-il.

Aujourd'hui, souligne-t-il, les défis auxquels les États sont confrontés ne sont pas uniquement d'ordre sécuritaire ou économique, mais également intellectuel et culturel. De ce fait, il relève que la consolidation des valeurs de citoyenneté et de la conscience historique constitue un levier essentiel pour préserver la cohésion sociale et nourrir l'esprit patriotique des nouvelles générations. « Un citoyen imprégné des valeurs de citoyenneté ne saurait devenir un instrument au service de projets visant à nuire à son pays, quelles que soient les circonstances. Au contraire, il devient un véritable rempart dans sa défense par tous les moyens légitimes à sa disposition », conclut-il.

■ Farida Belkhir

## JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉTUDIANT

### Riche programme d'activités à Constantine



Un programme varié d'activités historiques, culturelles et sportives a été lancé à Constantine à l'initiative de la Direction des œuvres universitaires (DOU) Centre, dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale de l'étudiant célébrée le 19 mai de chaque année, a indiqué, hier, son directeur, Sami Zouaoui. Cette commémoration, marquant la grève historique du 19 mai 1956 initiée par l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA), prévoit notamment l'organisation d'expositions de photographies historiques sur la Révolution de libération nationale à travers l'ensemble des résidences universitaires relevant de cette direction, en coordination avec le musée du Moudjahid. Le programme comprend également des concours littéraires, des lectures poétiques à caractère historique, des journées de sensibilisation et de prévention contre la toxicomanie, des spectacles de chants patriotiques ainsi que des ateliers de musique et d'arts plastiques. Une campagne de don de sang figure également parmi les activités prévues à cette occasion. Sur le plan sportif, plusieurs tournois inter-résidences seront organisés dans différentes disciplines, notamment le football, le basketball et le volley-ball. Dans ce cadre, le même responsable a annoncé l'ouverture de deux salles d'aérobic au niveau des cités universitaires Aïn El Bey 17 et 18. Des opérations de nettoyage à l'intérieur des résidences universitaires ainsi que des sorties vers des sites touristiques au profit des étudiants résidents sont également programmées dans le cadre de cette commémoration, dont les activités se poursuivront jusqu'au 24 mai.

■ R. N.

## TIZI OUZOU

### Réinhumation de 14 martyrs au village Ighil Igoulmimène

C'est en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Abdelmalek Tacherift, que les ossements de 14 corps de chouhada du village d'Ighil Igoulmimène, dans la commune d'Imsohal, ont été réinhumés hier au carré des martyrs du village érigé à cet effet.

La cérémonie a été supervisée par le ministre en présence du wali de Tizi Ouzou, Abou Bakr Essedik Boucetta, du P/APW Sid Ali Youcef, des autorités civiles et militaires de la wilaya et des secrétaires de wilaya de l'ONEC, de l'ONM, de l'ONEM et de la Fédération de France, ainsi que des représentants du mouvement associatif et de la société civile. Les dépouilles, après avoir été exhumées dans un premier temps de leurs tombes initiales à travers le village et sa périphérie, ont été mises en terre à nouveau dans un mémorial qui leur a été dédié, au côté de 34 autres compagnons d'armes pour une Algérie libre et indépendante. Les cercueils ont été portés par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) et de la Protection civile.

Cette cérémonie a été entamée au niveau de la place du village avec l'exposition de 14 cercueils drapés de l'emblème national, encadrés par des détachements de l'ANP et de la Gendarmerie et de la police, en présence des enfants et parents des martyrs qui, pour immortaliser l'instant, se sont vu remettre les emblèmes qui avaient recouvert les cercueils une fois mis en terre.

Auparavant, le ministre, s'adressant à la population du village, a déclaré : « Nous nous trouvons aujourd'hui dans un moment de révérence et de respect, de loyauté et d'humilité devant un événe-



ment capital, qui est la réinhumation des restes de quatorze martyrs, des martyrs qui ont donné leur vie pour la liberté et la dignité de la patrie et ont écrit de leur sang pur des pages immortelles dans les annales de la gloire nationale, afin que leur héroïsme reste un phare pour guider les générations futures. » Et d'ajouter : « Ce village était une source de fierté pour la Révolution, et sa terre était arrosée du sang des martyrs qui, par leur héroïsme, ont fait la gloire de l'Algérie indépendante ». Il a rappelé que « cette date est un message renouvelé de loyauté, et un engagement transmis de génération en génération pour que le souvenir des martyrs reste vivant dans la conscience de la nation, et que l'histoire de la glorieuse Révolution de libération demeure une référence pour les valeurs nationales ».

Tout en rappelant la bataille héroïque du 11 août 1956, qui vit tomber le martyr Amar Ath Cheikh, l'un des symboles du mouvement national et de la Révolution de Novembre, enfant de la région, le ministre est revenu sur les crimes odieux

des forces coloniales brutales, « qui ont commis des crimes odieux et de graves violations des droits de l'homme, notamment des exécutions de masse, dans cette région et sur ses terres sacrées, ainsi que dans d'autres parties de la patrie ». Et de poursuivre en revenant sur l'événement du jour : « La réinhumation aujourd'hui des dépouilles de ces chouhada revêt une signification profonde, confirmant que l'Algérie n'oublie pas ses fils loyaux et honorables, et que le souvenir des martyrs restera sacré et préservé par l'État algérien sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en accomplissement du message immortel de Novembre et des sacrifices des hommes et des femmes de cette nation ».

« Nous souhaitons saisir cette occasion pour exprimer nos sincères remerciements et notre profonde reconnaissance aux autorités locales de la wilaya de Tizi Ouzou, et plus particulièrement au wali pour leurs efforts considérables », a-t-il conclu.

■ Rachid Hammoutène

BEJAÏA

# Aménagement de la plage Lota

LE LANCEMENT des travaux d'aménagement de la plage Lota, dans la commune de Souk El Ténine, sur la côte Est, préfigure déjà de ce que le littoral de la wilaya de Bejaïa compte proposer aux estivants.

**C**e projet d'aménagement vise, en effet, à transformer radicalement la façade maritime pour faire de Souk El Tenine, qui a déjà une réputation bien établie, un territoire encore plus attractif. Sur le plan physique, cet aménagement s'étend sur une longueur de 1,2 km, comprenant des espaces de services destinés aux familles et aux touristes, à savoir des restaurants et cafétérias, des fast-foods, crêmeries, kiosques, aires de jeux, et de détente, des espaces verts, cela sans omettre un grand parking de 765 places et des emplacements pour la Protection civile, les services de sécurité, la surveillance et l'administration.

Outre la plage Lota, d'autres projets d'aménagement de plages sont dans les cartons des services de la wilaya à différents stades de maturité, parmi lesquels les plages de Tichy Centre, les Hammadites, Boulimat, Tighremt, etc. Ce programme s'intègre dans un vaste plan de valorisation du potentiel touristique, à même de constituer un moteur de croissance durable pour la wilaya. Les services de la wilaya ont élaboré quinze plans d'aménagement des plages autorisées à la baignade, pour atteindre, en 2026, un total de 25 plages dotées d'un plan d'aménagement. Concernant les 21 plages restantes, le plan d'aménagement est en cours d'élaboration pour 10 d'entre elles, tandis que les 11 autres sont pour l'heure interdites à la baignade. Cette interdiction est prononcée par une commission de wilaya qui constate, avant le début de la saison estivale, les insuffisances, notam-



ment les aménagements d'usage et la pollution, avant de rendre sa décision, qui peut être modifiée si les réserves sont ensuite levées.

Ces préparatifs concernent également l'accompagnement des porteurs de projets, plus particulièrement ceux dont l'investissement est à un taux de réalisation élevé, afin de leur permettre d'entrer en exploitation durant la saison estivale. Dans ce cadre, 21 projets touristiques sur un total de 36 ont été suivis, parmi lesquels 17 projets qui avaient atteint 80% d'avancement. Des concertations ont également été menées avec les hôteliers et les agences de

voyages, afin d'élever le niveau des prestations fournies à la clientèle mais aussi pour diriger plus de visiteurs vers le tourisme vert et de montagne, afin de réduire la pression sur la zone balnéaire. Parmi les actions prévues figurent les visites d'inspection et de contrôle de l'activité des établissements hôteliers et la régulation de l'activité de location chez le particulier pour augmenter l'offre, l'organisation de caravanes de promotion de destinations touristiques avec la collaboration des agences de voyages et des associations, ainsi que des campagnes de volontariat pour le nettoyage des

plages avec la collaboration des communes côtières, ainsi que l'implication du secteur de l'artisanat. Le plan de sécurisation des plages prévoit de mobiliser 70 agents (2 par plage) et 12 plongeurs, ainsi que 626 agents saisonniers durant le mois de juin, 906 durant les deux mois suivants et 360 agents en septembre. Concernant les équipements, 6 ambulances et 9 embarcations de sauvetage, dont 6 zodiacs, seront mobilisés.

Sur le plan de la santé, il est question de surveiller la situation sur le plan bactériologique à travers les analyses de l'eau potable et de l'eau de mer, le contrôle des campings, le suivi du nettoyage des plages, la mobilisation des structures de santé, l'intensification des contrôles des commerces, outre le renforcement en matière de transport public vers les lieux touristiques. Des campagnes de sensibilisation pour appeler les estivants à la prudence seront menées à travers différents médias, tandis que le secteur de la culture a concocté un programme d'animation varié ciblant aussi bien les enfants que les adultes.

Pour les jeunes, il est prévu l'organisation de deux campings à Melbou et Beni Ksila d'une capacité de 300 lits chacun. Les échanges avec différentes wilayas doivent permettre d'accueillir jusqu'à 16.000 jeunes qui seront reçus au niveau des auberges de jeunes d'Aokas, Kherrata, Deguina, Tichy, Souk El Tenine, et Adekar durant les mois de juillet et août, tandis que 5.000 jeunes bénéficieront de sorties vers différentes communes.

■ O. M.

TIZI OUZOU

## Le pari de préserver l'environnement

**D**ans le souci de préserver l'environnement, la Conservation des forêts de la wilaya de Tizi Ouzou a invité les amateurs de randonnée et de promenade en milieu forestier à cesser leurs activités durant cette période de risque élevé de déclenchement de feux de forêt. «Il est porté à la connaissance des citoyens, notamment des amateurs de randonnée et de promenade en milieu forestier, qu'en raison de la situation de risque élevé de déclenchement d'incendies de forêt et dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt 2026, l'accès aux espaces forestiers ainsi que l'utilisation des pistes forestières sont strictement interdits», lit-on dans ce communiqué.

Le document précise que cette mesure «est prise conformément aux dispositions de l'arrêté du wali n° 272 du 27 janvier 2026, portant interdiction d'accès aux espaces forestiers et l'utilisation des pistes forestières, ainsi qu'aux dispositions de l'arrêté du wali n° 1432 du 28 avril 2026, portant adoption du plan feu de forêt au titre de l'année en cours et



de l'arrêté du wali n°1433 du 28 avril 2026, portant ouverture de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt». Tout en rappelant que «le respect de ces mesures contribue à la préservation du patrimoine forestier, à la protection des personnes et des biens, ainsi qu'à la facilitation des opérations de surveillance et d'intervention des services concernés», la même direction exhorte toute personne ou groupe projetant d'effectuer une randonnée, une promenade où toute autre activité en forêt à respecter «strictement cette mesure

d'interdiction et à éviter toute présence dans les massifs forestiers durant toute la période de la campagne, allant du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2026».

«Ce communiqué s'inscrit dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêt 2026, à l'effet d'assurer le déroulement rigoureux et efficace de cette campagne», selon la même source qui affirme que «toutes les mesures et dispositions légales ont été prises en vue d'assurer une gestion optimale de cette campagne».

■ Rachid Hammoutène

TIPASA

## L'accès au domaine forestier réglementé

**D**epuis le 1<sup>er</sup> de ce mois, l'arrêté n° 711, signé par le wali de Tipasa, le 16 avril 2026, portant interdiction de la circulation des citoyens, des véhicules et des motocycles, ainsi que de toute activité au sein des espaces forestiers à des fins de camping, de détente, de loisirs et de récréation, est entré en vigueur et demeure effectif jusqu'à la fin de la campagne de lutte contre les feux de forêt fixée au 30 novembre prochain. A l'instar d'autres wilayas et pour la cinquième année consécutive, les autorités de la wilaya de Tipasa réglementent strictement l'accès au domaine forestier, dans le but de réduire les risques de survenance d'incendie, d'autant plus que parmi les facteurs potentiels de déclenchement des feux de forêt, l'on désigne l'élément humain, que ce soit par inadvertance ou par préméditation. Ainsi, l'article 2 de l'arrêté en question spécifie qu'il est formellement interdit, du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre 2026, l'accès et le déplacement vers les espaces forestiers sur tout le territoire de la wilaya et par tous les accès y menant, à l'exception des riverains ainsi que des associations et institutions titulaires d'autorisations exceptionnelles délivrées par les chefs de daïra. De même pour la circulation des citoyens à l'intérieur de la forêt à des fins de détente, de loisirs et de divertissement, ainsi que l'installation de tentes et le camping. A ces restrictions conjoncturelles s'ajoutent l'interdiction formelle de stationnement et de circulation des véhicules, des motocycles ainsi que des personnes à pied, à l'intérieur ou aux abords du domaine forestier. Toutefois, et comme l'énonce l'article 3 de la disposition, «lorsque la nécessité justifiée exige l'accès de véhicules et de camions au domaine forestier et à sa périphérie, leurs propriétaires doivent obtenir une autorisation préalable du chef de daïra territorialement compétent,



après avis des services de la Conservation des forêts». Par ailleurs, les dispositions de l'arrêté ne s'appliquent pas aux personnels des différents organismes et administrations publiques dont la présence sur les lieux est requise par des situations d'urgence. Egalement, «du 1<sup>er</sup> mai au 30 novembre, l'activité de fabrication du charbon ainsi que sa circulation sont gelées à travers tout le domaine forestier ou à proximité de celui-ci durant cette période, au niveau des limites de la wilaya de Tipasa», précise l'article 6 de l'arrêté. Toute infraction aux dispositions du présent arrêté expose son auteur aux sanctions, telles que prévues dans les dispositions en vigueur, particulièrement la loi n° 23-21 relative aux forêts, pouvant aller jusqu'à des peines privatives, si l'acte volontaire ou involontaire provoque des dommages au couvert végétal.

■ Amirouche Lebbal

UNIVERSITÉ DE BLIDA

## Portes ouvertes sur les innovations en électronique

**L**es journées portes ouvertes organisées à l'université Saâd Dahlab de Blida ont permis aux étudiants de découvrir les dernières avancées en génie électrique. Plusieurs entreprises internationales spécialisées dans l'innovation, ainsi que des acteurs clés des secteurs industriel et technologique ont participé à cet événement.

Des experts ont présenté divers sujets, tels que l'automatisation, le contrôle intelligent, les systèmes de protection électrique et les plateformes numériques industrielles modernes. L'ob-

jectif était d'encourager l'innovation dans le domaine. Les intervenants ont également abordé les dernières avancées en matière d'énergies renouvelables, un secteur que l'Algérie a décidé de promouvoir, dans le cadre de sa stratégie de développement durable.

Selon Mohamed Aït Saadi, vice-recteur à la planification et à la prospective de l'université, l'organisation de cet événement témoigne de l'engagement de l'université envers son environnement économique et social, ainsi que du

renforcement de la coopération entre l'université et les institutions industrielles et technologiques. «De plus, cette collaboration permet aux étudiants d'accéder à des stages pratiques et favorise l'émergence d'idées pour résoudre les problèmes actuels en génie électrique, d'autant plus que les innovations dans ce domaine profitent à d'autres secteurs, tels que les énergies renouvelables, l'aérospatial...», a indiqué Aït Saâdi. La deuxième journée a été consacrée à des démonstrations techniques appliquées et à des rencontres pro-

fessionnelles animées par des experts et des ingénieurs d'entreprises internationales de premier plan. Ces sessions étaient consacrées à l'exploration des perspectives de coopération et de partenariat, ainsi qu'à la préparation de la signature d'accords de coopération destinés aux étudiants, aux professeurs et aux chercheurs, notamment dans les domaines de la formation spécialisée, des stages de terrain, de l'encadrement scientifique et du soutien aux projets innovants.

■ M. Benkeddada

## LIBAN

# Le cessez-le-feu prolongé de 45 jours

**LE LIBAN ET L'ENTITÉ SIONISTE ont donné leur accord pour une prolongation du cessez-le-feu pendant de nouvelles négociations à Washington, a annoncé la diplomatie américaine.**

**L**e cessez-le-feu, qui arrivait à expiration aujourd'hui, «sera prolongé de 45 jours, afin de permettre de nouveaux progrès», a précisé le département d'Etat, après une nouvelle session de négociations directes entre des représentants du Liban et de l'ennemi sioniste, jeudi et vendredi derniers. La même source a ajouté qu'elle organiserait un nouveau cycle de discussions les 2 et 3 juin. D'ici là, le Pentagone réunira des délégations militaires des deux parties au conflit le 29 mai. Malgré l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu le 17 avril dernier et sa prolongation d'un mois et demi, l'entité sioniste poursuit ses frappes au Liban.

Hier, l'armée sioniste a ordonné aux habitants de neuf villages libanais d'évacuer les lieux. L'Agence nationale d'information libanaise (Ani, officielle) a rapporté des frappes ennemies sur au moins cinq villages du Sud, précédées d'un mouvement d'exode des habitants vers Saïda, la grande ville du Sud, et Beyrouth. L'armée sioniste avait auparavant ordonné aux habitants de neuf villages des régions de Saïda et Nabatiyé de les évacuer, en prévision de frappes. Des avions de guerre sionistes ont mené une frappe aérienne entre les localités de Samaiya et Deir Qanoun Ras al-Aïn, dans le caza de Tyr, a rapporté l'Ani. Dans le district

de Saïda, plusieurs localités ont été ciblées par des frappes successives, selon la même source. Une première frappe a visé la région de Ghassaniyeh, suivie de deux raids aériens contre les villages de Qaaqaiyat el-Snoubar et Tafahta, a précisé l'Ani. L'aviation sioniste a également mené deux frappes sur la localité de Tebna, ainsi que deux autres sur le village de Baissariyeh. Une frappe particulièrement violente a touché à deux reprises la localité de Babliyeh, tandis que Marwaniyeh a été frappée par deux salves distinctes, a ajouté l'agence de presse libanaise.

La localité de Ghassaniyeh a, elle aussi, été la cible d'une frappe qualifiée de violente. Par ailleurs, des bombardements d'artillerie sionistes ont visé les abords des localités de Hanine et Qlayleh dans le caza de Tyr. Au moment des discussions à Washington, vendredi dernier, des frappes à Tyr ont fait 37 blessés, dont six membres du personnel médical de l'hôpital, quatre enfants et neuf femmes, selon le ministère libanais de la Santé. Plus de 400 personnes ont péri dans ces frappes, d'après un décompte fondé sur des chiffres officiels.

## LE LIBAN OUVERT À UNE AIDE DE LA CHINE POUR METTRE FIN AU CONFLIT

Du côté de Téhéran, le ministre des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, s'est dit hier ouvert à une aide de la Chine pour mettre fin au conflit, au lendemain de propos à Pékin du président



américain, Donald Trump, selon qui son homologue chinois Xi Jinping a proposé d'aider à ouvrir le détroit stratégique d'Ormuz. «Nous savons que les Chinois ont de bonnes intentions. Toute initiative de leur part susceptible de soutenir la diplomatie serait donc la bienvenue», a dit le chef de la diplomatie iranienne lors d'une visite en Inde. Téhéran permet, désormais, à

davantage de navires de passer par le détroit, quasi paralysé depuis le début de l'agression américano-sioniste, le 28 février dernier. Vendredi dernier, la télévision publique iranienne avait fait état de plus de 30 navires autorisés à transiter par le détroit qui voit passer d'ordinaire 1/5 des hydrocarbures consommés dans le monde.

■ Synthèse Samira C.

## POUR PRÉVENIR LA FAMINE EN SOMALIE L'ONU appelle à une action urgente



**L**es agences humanitaires des Nations unies ont appelé, vendredi dernier, à une intensification urgente de l'aide vitale, afin d'éviter une crise alimentaire critique qui s'aggrave rapidement en Somalie. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA), le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont lancé cet appel, a annoncé Farhan Haq, porte-parole adjoint du secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres. M. Haq a indiqué que selon le dernier relevé du Cadre intégré de classification de la phase de sécurité alimentaire, une insécurité alimentaire critique en Somalie touche six millions de personnes, soit près d'un tiers de la population, dont 1,9 million d'enfants, parmi lesquels 493.000 souffrent de malnutrition sévère. Le porte-parole adjoint a déclaré que de multiples chocs aggravent la crise, notamment une grave sécheresse, l'insécurité, une aide humanitaire extrêmement limitée et les répercussions du conflit au Moyen-Orient.

## ÉTAT SAHRAOUI Conférence à Moscou sur les avancées diplomatiques

**L'**école supérieure d'économie de Moscou a accueilli, vendredi dernier, une conférence animée par le représentant du Front Polisario en Russie, Ali Salem Mohamed Fadel, a rapporté l'agence de presse SPS. Intitulée «50<sup>e</sup> anniversaire de la République sahraouie : réalisations et défis de la phase actuelle», cette conférence a mis en lumière les avancées politiques, diplomatiques et juridiques les plus significatives obtenues par l'État sahraoui depuis sa déclaration d'indépendance en 1976, ainsi que les défis posés par l'évolution de la situation régionale et internationale liée au conflit au Sahara occidental, selon la même source.

Le conférencier a abordé les succès diplomatiques de la République sahraouie, notamment sa reconnaissance par des dizaines de pays, en particulier en Afrique et en Amérique latine, ainsi que son adhésion pleine et entière à l'Union africaine, ce qui a renforcé sa présence politique et consolidé sa représentation au sein des institutions continentales. Il a également souligné la présence constante de la question sahraouie à l'agenda des Nations unies, en tant qu'enjeu de décolonisation et de droit à



l'autodétermination, ainsi que la participation du Front Polisario à divers séminaires et événements internationaux relatifs aux droits de l'homme et à la décolonisation. Sur le plan juridique, le représentant du Front Polisario en Russie a passé en revue les arrêts des juridictions européennes concernant l'exploitation des ressources naturelles au Sahara occidental lesquels arrêts ont confirmé le statut juridique du territoire et la nécessité de respecter le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, ce qui constitue

une avancée juridique majeure ayant renforcé la position sahraouie sur la scène internationale. Mohamed Fadel a également abordé les efforts déployés par l'État sahraoui pour construire des institutions administratives et éducatives au sein des camps de réfugiés et des territoires libérés, malgré les conditions de déplacement et le manque de ressources. Ces efforts ont contribué, selon lui, à renforcer l'image des institutions étatiques sahraouies et à assurer leur fonctionnement continu. Par ailleurs, le diplomate a évo-

qué les principaux défis auxquels est confrontée la République sahraouie, notamment l'obstruction persistante du processus de règlement mené par les Nations unies et le déni du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, tel qu'il a été défini lors du référendum de 1991 organisé sous l'égide de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso). Le conférencier a également dénoncé le soutien politique et matériel que le Maroc reçoit de certaines puissances internationales influentes. Il a aussi traité des conditions humanitaires et économiques difficiles auxquelles sont confrontés les réfugiés sahraouis, soulignant les conditions climatiques extrêmes et leur dépendance croissante à l'aide humanitaire.

Enfin, le conférencier a insisté sur le fait que la République sahraouie, malgré les obstacles, a réalisé d'importants progrès politiques, diplomatiques et juridiques au cours des cinquante dernières années. Il a souligné que la poursuite de la lutte et la défense du droit du peuple sahraoui à la liberté et à l'indépendance demeurent la voie vers la pleine souveraineté nationale.

■ R. I.

## L'Angola réaffirme son soutien historique et de principe

**L'**ambassadeur de la République d'Angola en Allemagne, M<sup>me</sup> Maria Isabel de Resende, a reçu, vendredi dernier, le représentant du Front Polisario en Allemagne, l'ambassadeur Mohamed Mamoun Ahmed, a rapporté l'agence de presse SPS. La rencontre a porté sur le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays, ainsi que sur les derniers développements politiques liés au processus de décolonisation au Sahara occidental, notamment au niveau des Nations unies, de l'Union africaine et des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme, a ajouté la même source. Les deux parties ont échangé leurs points de vue sur les moyens de soutenir les efforts internationaux visant à parvenir à une solution juste et durable à la question sahraouie, conformément aux résolutions internationales pertinentes en matière de légitimité et garantissant au peuple sahraoui son droit à l'autodétermination, selon SPS. L'ambassadeur Mohamed Mamoun a exprimé la profonde gratitude du peuple sahraoui et de ses dirigeants politiques pour la position de principe et historique de la République d'Angola et de ses forces politiques actives, en particulier le Mouvement populaire de li-

beration. Le diplomate sahraoui a salué le rôle essentiel que ce dernier joue dans le soutien des causes justes au premier rang desquelles figure la lutte du peuple sahraoui.

Pour sa part, l'ambassadrice de Resende a réaffirmé la position inébranlable de l'Angola en faveur du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant l'engagement de principe de son pays – fruit d'une expérience de libération similaire – à continuer de soutenir leur lutte et à la défendre au sein de diverses instances bilatérales et multilatérales. Elle a également souligné que la libération du Sahara occidental servirait de catalyseur pour l'unification du front politique africain et le renforcement de l'intégration économique continentale. Cette rencontre, à laquelle a participé le représentant adjoint en Allemagne, M. Saleh Mohamed Sidi El Bashir, s'inscrit dans le cadre de la coordination et des consultations continues entre la République sahraouie et la République d'Angola, renforçant ainsi les relations diplomatiques et fraternelles solides établies depuis la proclamation de la République sahraouie en 1976.

## PRISE EN CHARGE DES CANCÉREUX

## Unification des traitements et renforcement du dépistage

**DES DÉCISIONS IMPORTANTES ont été adoptées par l'Etat pour une meilleure prise en charge des cancéreux.**

**L**a sous-directrice à la direction générale des services de santé au ministère de la Santé, Lamia Yacef, a indiqué que les pouvoirs publics œuvrent au renforcement de la stratégie nationale de lutte contre le cancer à travers la modernisation du système de santé, l'élargissement des structures de prise en charge et le recours à la numérisation afin d'améliorer le suivi des patients.

« Cette démarche s'inscrit dans le cadre des orientations des hautes autorités du pays, sous la conduite du président de la République Abdelmadjid Tebboune, visant à mettre en place une approche nationale globale fondée sur la prévention, le dépistage précoce et l'efficacité des traitements », a-t-elle affirmé. Abordant l'installation de la commission sectorielle de coordination pour la prise en charge des cancéreux, la même responsable a fait savoir que ses missions consistent, entre autres, en l'unification des protocoles thérapeutiques et l'amélioration du parcours de soins. « Il s'agit également



du renforcement de la numérisation grâce au dossier médical électronique du patient et à la plateforme du Fonds cancer ainsi que le développement des services de radiothérapie et de chimiothérapie.

La commission a pour rôle de soutenir la formation et la recherche scientifique dans le domaine de l'on-

cologie et rationaliser des ressources financières consacrées à la lutte contre le cancer », a précisé D<sup>r</sup> Yacef. Dans ce sillage, elle a dévoilé que l'Algérie enregistre, chaque année, entre 55.000 et 56.000 nouveaux cas de cancer, avec des prévisions pouvant atteindre près de 70.000 cas d'ici 2030. Cette hausse est attribuée à plu-

sieurs facteurs, selon elle, notamment le tabagisme, la mauvaise alimentation, le vieillissement de la population et les facteurs héréditaires.

Par ailleurs, elle a mis l'accent sur l'insuffisance du dépistage précoce dans certains cas, ce qui sera corrigé avec l'application de la stratégie nationale de prévention et de lutte

contre le cancer en multipliant le dépistage qui est l'un des axes sur lesquels s'appuie ce plan d'action. « L'Algérie mise sur un programme national de dépistage précoce ciblant principalement les cancers du sein, du col de l'utérus et du côlon, à travers des examens gratuits et organisés », a-t-elle ajouté.

Dans ce contexte, le D<sup>r</sup> Yacef a souligné qu'un hôpital spécialisé dans le traitement du cancer sera construit dans chaque wilaya, afin de réduire la pression sur les grands centres hospitaliers, conformément aux instructions du président de la République. « Six centres anticancer sont en cours de réalisation dans les wilayas de Laghouat, de Djelfa, de Médéa, de Béjaïa, d'Oran et de Tiaret. Ces CAC seront salutaires pour les malades et leurs familles, contraints de se déplacer dans d'autres wilayas pour les soins », a-t-elle soutenu.

Enfin, elle a affirmé que l'Algérie enregistre une avancée importante dans les techniques de traitement des tumeurs, avec l'introduction de systèmes de radiothérapie de haute précision, comme la technologie « Halcyon » qui réduit considérablement la durée des séances et l'adoption de la radiothérapie moléculaire par médecine nucléaire utilisant le lutétium-177 et les techniques de radiofréquence comme alternatives thérapeutiques modernes.

■ Karima Dehiles

## PROJET DU CAC MÉDÉA

## Le taux de réalisation atteint 90%



**L**es projets de réalisation d'un centre anticancer (CAC) à Ouzera et d'un complexe mère et enfant à Médéa sont en cours de réalisation et connaissent un rythme d'exécution « appréciable », ont indiqué, hier les services de la wilaya. Initiés dans le cadre du renforcement de l'infrastructure hospitalière dans la wilaya de Médéa, ces deux projets sont appelés à garantir une meilleure prise en charge des malades, une fois opérationnels, a-t-on fait savoir. Selon la même source, le projet de réalisation du CAC d'Ouzera, à l'est de Médéa, affiche un taux d'avancement des travaux estimé à 90% et la phase d'installation des équipements destinés au traitement des cancéreux interviendra « prochainement ». En plus des services de radiothérapie et de chimiothérapie, le CAC abrite également des services de chirurgie, d'hémodialyse et de réanimation et d'un service pour les urgences médicales, a-t-on expliqué. Par ailleurs, le projet du complexe mère et enfant, implanté au chef-lieu de wilaya, affiche un taux d'avancement de 46%, notent les services de la wilaya qui précisent que des instructions ont été données par le wali, Djillali Doumi, lors d'une réunion consacrée au suivi de ces projets pour accélérer le rythme d'exécution des travaux. D'une capacité de 120 lits, le complexe mère et enfant est composé de blocs de chirurgie, de service de réanimation, de salles d'accouchement, d'une nurserie et de laboratoires d'analyses médicales, a-t-on détaillé. D'autres blocs, réservés aux soins gynécologiques, obstétricaux, à la néonatalogie, à la chirurgie pédiatrique et aux urgences médicales, sont également prévus au sein de ce complexe, a-t-on souligné de même source.

## TIZI OUZOU

UNIVERSITÉ MOULOUD-MAMMARI

## Une salle dédiée aux étudiants à besoins spécifiques

**L'**université Mouloud-Mammari de Tizi Ouzou (UMMTO) accorde une attention particulière à l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques en mettant à leur disposition un espace et un fonds documentaire adaptés à leurs besoins. Selon la direction de l'institution, l'initiative est très bien accueillie par les étudiants concernés. Outre une salle spéciale au sein de la bibliothèque universitaire, des documents en braille destinés aux étudiants non-voyants et malvoyants sont disponibles, pour garantir à cette catégorie un meilleur accès à l'information et aux ressources pédagogiques.

Pour l'UMMTO, cette démarche « s'inscrit dans la volonté de l'université de promouvoir l'égalité des chances, de renforcer l'inclusion universitaire à cette catégorie de la communauté universitaire et de favoriser la réussite de tous les étudiants ». Il est à rappeler que dans le cadre de cette inclusion au profit des personnes à besoins spécifiques, l'Uni-

versité Salah-Boubnider de Constantine 3 a inauguré le premier Centre national de braille destiné aux étudiants non-voyants et malvoyants qui marque une étape majeure dans la transition vers une université inclusive de cinquième génération. Ce centre, qui dispose d'une plateforme numérique reposant sur l'intelligence artificielle, permet la numérisation des documents et leur conversion en format audio. Il comprend aussi un système d'enregistrement sonore offrant un espace de travail adapté et des bornes de connexion Bluetooth qui permettent aux étudiants malvoyants d'accéder de manière autonome aux services pédagogiques. Ledit centre garantit un environnement inclusif, permettant aux étudiants à besoins spécifiques de suivre leur parcours académique dans des conditions optimales. Il reste à voir ce modèle pilote étendu aux autres enceintes universitaires.

■ R. Hammoutène

**A**vant de devenir un grand centre urbain, Tizi Ouzou était scindée en trois parties : le centre-ville, la nouvelle ville et la haute

villes, appelée couramment « Dechra », était un haut lieu de la résistance dont est issue la presque totalité des martyrs et les premiers joueurs de la JS Kabylie fondée en 1946. Le bourg, ou village indigène nommé ainsi par l'administration coloniale, est scindé en plusieurs quartiers, notamment Zellal, Houmet El Djamaa Zitouna, Tabnalit, Tazouguert, Lala Saïda, Ihamouthene, Aïn Soltane, Bordj Ahmar et Aïn Hallouf, la plaque tournante du commerce. A sa fontaine et à celle de Aïn Soltane, on venait chercher de l'eau. Chaque matin, des femmes venaient laver, dans un rituel et une ambiance bon enfant, du linge au « lavoir indigène ». A chaque sortie de l'école « Jean Maire », devenue aujourd'hui CFP, les enfants venaient jouer autour de ce lieu de prédilection de tous les « minots ». Faute de moyens pour se rendre à la plage, ils se jetaient dans le grand bassin où coulait une eau fraîche qu'ils disputaient aux bêtes de somme et de trait. Les joueurs, qui organisaient des matchs dans une grande

BALADE DANS LA HAUTE VILLE  
Saveurs d'antan

aire de jeu ombrageant l'endroit qui la surplombait - siège actuel de la salle de judo Cherdouï-Saïd - prenaient plaisir à venir se laver et laver aussi leurs tenues tachées de boue. Ce terrain, appelé aussi « Safsafa », où se dressait un arbre majestueux (peuplier ou populus nigra), a abrité de mémorables rencontres de football entre jeunes de quar-

tiers et où des joueurs de la JSK ont effectué leurs premiers pas. On jouait pour le plaisir et on se lançait des paris.

C'était à qui devait payer la limonade chez Ramdane Chanbit, une épicerie qui alimentait pratiquement tout le quartier et qui demeure ouverte jusqu'à présent. La grande place où se vendaient à la criée sardine, pastèque, melon, volaille, oranges et herbes fines est le grand carrefour qui dessert les cités du Cadi et Million, connaît une grande animation le jour avec le rire des élèves qui rejoignent les établissements scolaires alentour, entre autres les CEM Hammoutène et Feraoun, le lycée Fatma N'Soumer et les écoles primaires Mekacher, Baïdi et Ouatiki. En soirée, les parties de dominos et de cartes se poursuivent très tard dans la nuit. Longtemps négligée, la fontaine a rejoint. Mais son eau est déclarée impropre à la consommation car les services d'hygiène ont relevé la présence de bactéries. Néanmoins, la source, aménagée depuis, sert toujours, en cas de rupture dans l'alimentation en eau à d'autres usages.

■ R. H.

## ARTS PLASTIQUES

# Koraïchi ou la dimension spirituelle d'une œuvre

**LE MUSÉE PUBLIC NATIONAL D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN, en collaboration avec le musée national des Beaux-Arts, a organisé, hier, une conférence intitulée «Prendre son envol par-delà les mondes, ou la fonction cosmique de l'homme universel».**

La conférence de l'essayiste-écrivain Mohamed Atbi s'inscrit dans la continuité de l'exposition «Les chemins d'élévation» du peintre Rachid Koraïchi, qui se poursuit au musée jusqu'au 30 juin. L'exposition est consacrée à des figures emblématiques de la pensée soufie, à l'image d'Ibn Arabi, Djâlâleddine Rûmi, Rabi'a Al Adawiya, Ahmed Al Alawi et d'autres. Atbi a rappelé d'emblée que Koraïchi, en plus d'être artiste, est soufi et a accès aux manuscrits et aux livres des sciences et littératures soufies qui évoquent le symbolisme et la science des signes.

«Pour le commun des mortels, les saints (al awliya) sont des personnes atypiques et marginales, mais cela n'est pas la vision de Koraïchi qui les évoque à travers son exposition «Les maîtres invisibles», qui lui a valu le prix Jameel du musée Victoria et Albert de Londres», a-t-il expliqué. Atbi a ensuite abordé le rapport du soufisme aux signes et leur interprétation, ainsi que la vision que le soufisme a de ses saints, des croyances et pratiques populaires.

À ce propos, il a soutenu que la spiritualité soufie enseigne que Dieu, tout en demeurant

transcendant, est également présent dans le monde à travers Ses signes, Ses noms et les différentes manifestations de la Création. Cette vision, a-t-il fait savoir, permet de comprendre les pratiques de dévotion aux saints, aux lieux sacrés, aux objets symboliques, aux chants mystiques et aux états d'extase.

Pour Atbi, ces pratiques ne sont pas de simples coutumes populaires, mais des moyens de ressentir la proximité divine. «Les saints sont vus comme des miroirs de la lumière spirituelle et certains lieux sont témoins et théâtres de l'expression divine, qu'elle soit de miséricorde ou de colère», a-t-il proclamé.

Selon le conférencier, cette compréhension repose sur la science des beaux noms de Dieu (Asma Allah Al Husna), selon laquelle chaque nom divin se manifeste dans la création. Le monde devient alors des symboles et des signes révélant la présence divine.

### TRADUIRE LES VÉRITÉS MÉTAPHYSIQUES

Ainsi, les pratiques symboliques populaires apparaissent comme une manière de traduire les vérités métaphysiques en expériences vécues, accessibles au cœur autant qu'à l'intellect. «Dans ce sens, l'art contemporain et l'expression artistique comme celle de Koraïchi



Photo : Fouad S.

servent cette spiritualité qui mène vers la compréhension de soi et de la création divine» dira-t-il. Mohamed Atbi, né le 5 janvier 1963 à Alger, juriste de formation, exerce aussi des activités intellectuelles et culturelles.

Il est responsable des collections de la maison d'édition «Librairie de philosophie et de soufisme». Il occupe aussi les fonctions de muqaddam de la zaouïa Boudilmiyya Alawiyya à Bab Jdid, dans la haute Casbah d'Alger, et de secrétaire de la Fondation Mohamed-Temam dédiée à la sauvegarde et à

la promotion des arts de l'islam. Ses travaux portent sur la pensée islamique, l'esthétique et la tradition spirituelle.

Parmi ses principales publications figurent «Mois lunaires et calendrier islamique» (1993), réalisé avec les astrophysiciens N. Guessoum et K. Meziane, «De l'esthétique : plaidoyer pour une esthétique sociale» (2014), et une étude sur Ibn 'Arabî publiée en 2015. Il est enfin l'auteur de plusieurs articles parus dans la presse nationale.

■ Hakim Metref

## PROJECTION À ALGER DE «PALESTINE 36» À L'OCCASION DU 78<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA

# Une leçon d'histoire

Le long métrage «Palestine 36», d'Annemarie Jacir, a été projeté vendredi dernier au théâtre de l'ambassade de l'Etat de Palestine à Alger, en commémoration du 78<sup>e</sup> anniversaire de la Nakba. La projection du long métrage s'est déroulée en présence du chargé d'affaires de l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Achraf Abu Amer, de plusieurs représentants de différentes missions diplomatiques accréditées en Algérie, de cadres d'organismes officiels, d'universitaires et de plusieurs artistes. Achraf Abu Amer est d'abord revenu sur «la genèse du processus systématique de dépossession des Palestiniens de leurs terres en 1936», énonçant la «chronologie des événements avec un bilan chiffré à l'appui», pour arriver à l'actualité et dénoncer les «abjections et la barbarie perpétrées à ce jour par l'armée terroriste d'occupation sioniste contre les civils palestiniens».

Abu Amer a ensuite rappelé le «soutien indéfectible que l'Algérie a toujours apporté à la cause palestinienne», remerciant à cet égard, «au nom de l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, le Docteur Faiz Abu Aita, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le gouvernement et le peuple algériens». Abu Amer a également valorisé le «soutien moral, tech-



«Palestine 36» est une œuvre cinématographique et artistique que la ministre de la Culture et des Arts, M<sup>me</sup> Malika Bendouda, a apporté à la représentation diplomatique palestinienne pour la réussite de cette commémoration, avec, a-

t-il tenu à préciser, une «mise à disposition optimale de tous les équipements techniques nécessaires pour le bon déroulement de la projection». «Cette commémoration est un rappel qui sonne tel un puissant témoin de résilience qu'après 78 ans de la Nakba, le peuple palestinien demeure plus que jamais attaché à sa terre», a-t-il conclu.

Ce long métrage, réalisé par Annemarie Jacir, sur un texte de sa plume, revient sur le drame historique palestinien. «Palestine 36» (2025), fiction de 119 minutes tirée de faits réels, se déroule en 1936, une année charnière où les villages palestiniens se soulèvent contre la domination coloniale britannique. La réalisatrice utilise de nombreuses archives pour documenter cette période qui a posé les bases de l'exode de 1948.

Le film est salué comme une leçon d'histoire sur les origines du conflit, mettant en scène dans un contexte de lutte anticoloniale judicieusement agrémenté par une bande son signée Ben Frost, une pléiade d'acteurs dont Hiam Abbass (Hanan), Jeremy Irons (Haut-commissaire), Saleh Bakri (Khalid), Billy Howle (Thomas Hopkins) et Yasmine Al Massri (Khouloud), entre autres.

## SOUHILA GUERFI, INITIATRICE D'«AGIR VILLAGES AURÈS»

# «Le citoyen est le premier acteur de la sauvegarde du patrimoine»

Lors du Mois du patrimoine, musées, maisons de la culture ont présenté des programmes variés pour faire connaître les richesses archéologiques, culinaires et autres de l'Algérie. Des collectifs citoyens se sont impliqués aussi notamment dans les Aurès. Dans cet entretien, Souhila Guerfi, docteure en sciences de l'ingénieur et Fondatrice du collectif Agir Villages Aurès, évoque le sens de la démarche et les actions qu'elle accomplit sur le terrain.



cette prise de conscience qui a fait naître en moi l'envie d'agir pour ce patrimoine. C'est à partir de ce constat qu'est né le collectif Agir Villages Aurès avec, au départ, quelques éléments seulement. Et d'année en année, de nouvelles personnes adhèrent au projet : des artistes, des architectes, des intellectuels, des habitants. Le collectif grandit naturellement, autour d'une conviction partagée.

**Cela fait quatre années que vous organisez des activités dans des localités au cœur du massif. Dans quel état se trouve ce patrimoine ?**

Oui, depuis quatre ans, nous organisons des journées de sensibilisation autour de notre patrimoine, ainsi que des événements culturels au cœur de nos villages. Le constat est dur, notre patrimoine est en ruines. Plusieurs facteurs expliquent cette dégradation. Le premier, c'est qu'il s'agit de propriétés privées, en particulier les greniers collectifs qui appartiennent à plusieurs familles à la fois. Nous, en tant que collectif, ne pouvons donc rien faire directement pour les sauver. Nous avons, toutefois, proposé des solutions concrètes : par exemple, créer des associations dans chaque village où les familles propriétaires pourraient se regrouper, travailler avec des architectes spécialisés et engager des démarches de restauration et de réhabilitation de ces lieux. C'est, pour nous, la voie la plus réaliste pour redonner vie à ce patrimoine.

**Comment est conçue votre démarche et quels sont vos objectifs ?**

Ma démarche est purement citoyenne. Je suis convaincue qu'il faut d'abord sensibiliser et convaincre les citoyens avant même d'en parler aux autorités. C'est le citoyen qui vit dans

le village, c'est lui qui hérite de ce patrimoine, et c'est lui qui doit être le premier acteur de sa sauvegarde. Notre objectif est triple : sensibiliser les habitants et le grand public à la valeur de ce patrimoine, valoriser nos villages à travers des événements culturels et artistiques et apporter des solutions concrètes pour la restauration et la transmission. Tout cela dans une démarche bénévole qui s'appuie uniquement sur l'engagement de citoyens, d'artistes, d'architectes et d'intellectuels qui croient à ce projet.

**Que peut être le rôle des associations dans la sauvegarde de ce patrimoine ?**

Les associations, à elles seules, n'ont aucun rôle si elles ne sont pas accompagnées par les bonnes compétences. Il ne suffit pas de créer des associations, il faut leur donner les outils. Il faut leur apprendre comment construire un projet, comment monter un dossier, comment travailler avec des architectes, comment chercher des financements, comment dialoguer avec les institutions. C'est là qu'un collectif comme le nôtre peut jouer un rôle de passerelle entre les habitants attachés à leurs villages, les compétences techniques nécessaires et les pouvoirs publics. Sans cet accompagnement, les associations locales restent isolées, et la bonne volonté ne suffit pas à sauver un patrimoine en ruines.

■ R. H.

Entretien réalisé par R. Hammoudi

**Comment est né votre intérêt pour le patrimoine de la région des Aurès ?**

Je suis née dans une famille qui a toujours gardé un attachement très fort aux villages des Aurès, notamment ceux de l'Oued Labiod Ighzer Amelal. Ce lien ne s'est jamais rompu. Avec le temps et l'âge, et à travers mes lectures sur l'histoire de la région, j'ai compris que notre héritage et notre identité sont représentés par les villages, et non par les villes. La plupart des villes dans les Aurès sont des constructions coloniales, comme ma ville natale, Batna. Notre architecture et notre savoir-faire ancestral sont concentrés dans les villages. C'est là que se trouve la véritable mémoire de la région. C'est

## Grille géante

Doctrine économique Empreintes de méchanceté		Filets Blanches		Poète américain Arrivées		Dieux Fatigueriez		Appliquée Rivière des Pays-Bas	
Labourées Couchés									
								Interjection	
Métal précieux Charge			Titre Jeu				Préposition Métal alcalin		
				Abri					
Gainages Prénom								Pronom personnel	
				Unité de fréquence Assassinent			Groupe sanguin		Greffas
Langue de Lettonie Mamelles						Crie Commune de Belgique			
			Etat des USA Ecrivain					Animal	
Vaccinera		Manches Unité de longueur					Note Lanthanide		
Diffuse					Périodes				

## Mots fléchés

Pouvoir des fonctionnaires	Dieu de Thèbes	Troncs non ramifiés	Gîte	Faire du tort
Dangereux	Principe d'ordre chinois	Patrie d'Abraham	Oxygéné	Préjudice
→	↓	↓	↓	↓
Parcours professionnels				
Mignon		Accaparée		
→		Affluent du Congo		
Récipient	Transpiration		Infinitif	
	Sociables		Plus mauvais	
→	↓	Préposition	Fleuve italien	Formulées
		Soutien d'un mur	Dissimulation	
Séjour des Justes			Délicate	
Grands vases			Monnaie d'Arabie	
→			↓	
Recueil plaisant		Romain	Note	Met en terre
Séduisantes		Venelle	Shoot	
→		↓	↓	
C'est-à-dire		Dernier		
Arrête				
→				
			Epoques	
			→	

## Grille Muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

### HORIZONTALEMENT

- I. Politesses exagérées.
- II. Personne anonyme. Epouse d'un prince indien.
- III. Article. Qui peut avoir des conséquences fâcheuses.
- IV. Allure de cheval. Personnel. Adverbe.
- V. Victoire de Bonaparte. Effet comique.
- VI. Aperçu. Réunion de trois cartes de même valeur.
- VII. Maison de fous. Longues périodes.
- VIII. Animal. Grecque.
- IX. Saule. Titane.
- X. Choisi. Parents très proches.

### VERTICALEMENT

- 1. Arable.
- 2. Coûteuse.
- 3. Note. La rumeur. Aussi.
- 4. Bénéficiaires.
- 5. Céréale. Note. Conifère.
- 6. Pétrifié. Rappel flatteur.
- 7. Luxe voyant. Dans la gamme.
- 8. Amas. Caution.
- 9. Met un œil. Sans taches.
- 10. Possessif. Connais.

## Sudoku

	6		1			5	7
7	9		3				6
		4			8	3	1
9			7	2		1	
				8		6	2
						8	
2			8		4	5	
4	1				9		6
3							2

### Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3x3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

## Mots codés

17	3	14	10	8	20	2	20	6	8
7	10	3	8	20	11	20	8		
20	6		15	3	11		20	9	22
17	3	10	6	6	3	20	7	22	
15	22	20		8	17		6	3	4
7	20	3	6		22	15	3	6	20
15		11	9	1	20		22	20	8
8	20	11	11	20		2	20		8
3	11	20	22		12	20	7	22	20
13	15	8		13	20	7		3	22

### Règle du jeu

Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

## SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

**Grille Géante**

V	E	N	E	R	S	E	S	
A	C	I	S	E	L	E	S	
A	N	E	E	N	I	C	H	E
L	I	S	A	H	Z	M		
L	E	T	T	E	R	E		
P	I	S	U	T	A	H		
T	M	U	N	I	S	E	R	
E	M	E	T					

**Mots Fléchés**

R	E	D	O	U	A	B	L	E	S
C	H	O	U	P	R	I	S	E	
B	O	L	E	S	P	O			
C	R	A	T	E	R	E	S	M	
A	N	A	I	S	I				
A	T	T	I	R	A	N	T	E	S
T	I	E							
L	E	S	S	E					

**Sudoku**

8	6	3	1	9	2	4	5	7
7	9	1	3	4	5	2	8	6
5	2	4	6	7	8	3	9	1
9	8	5	7	2	6	1	3	4
1	4	7	9	8	3	6	2	5
6	3	2	4	5	1	8	7	9
2	7	9	8	6	4	5	1	3
4	1	8	5	3	9	7	6	2
3	5	6	2	1	7	9	4	8

**Mots codés**

P	I	C	O	T	E	M	E	N	T
R	O	I	T	E	L	E	T	A	
E	N	A	I	L	L	E	U	S	
P	I	O	N	I	E	R	S		
A	S	E	T	P	N	I	D		
R	E	I	N	S	A	I	N	E	
A	L	L	U	G	E	S	E	T	
T	E	L	L	E	M	E	T		
I	L	E	S	H	E	R	S		
F	A	T	F	F	E	R	I	S	

**Grille muette**

C	O	U	R	B	E	T	T	E	S
U	N	T	E	L	R	A	N	I	
L	E	N	E	F	A	S	T	E	
T	R	O	T	I	L	L	E	N	
V	U	U	B	R	E	L	A	N	
V	A	S	I	L	E	L	A	G	E
B	B	E	T	E	T	E	T	A	
L	O	S	I	E	R	T	I		
E	L	U	F	R	E	R	E	S	

Par Benhadi Aziz Madani, instructeur à la Fédération internationale des échecs (FIDE)

## «GRAND CHESS TOUR : SUPER CHESS CLASSIC» DE BUCAREST (ROUMANIE)

# Le cavalier connu de Rameshbabu

**PRAGGNANANDHAA A SOULIGNÉ QUE SINDAROV ÉTAIT «DANS UNE FORME TERRIFIANTE», mais le prétendant au titre de champion du monde a eu la malchance de tomber sur une ouverture que son adversaire connaissait.**

Lors de la deuxième étape du «Grand Chess Tour» après le «Rapide and Blitz» de Pologne qui s'est achevé le 9 mai 2026, remporté par l'Américain Hans Niemann, et se déroule du 13 au 23 mai au musée de la Banque nationale de Roumanie, à Bucarest. Il s'agit d'un tournoi toutes rondes à 10 joueurs, avec une cadence de 90 minutes pour 40 coups, suivie de 30 minutes supplémentaires pour le reste de la partie, plus un incrément de 30 secondes dès le premier coup. La dotation s'élève à 475.000 dollars. Lors de la première ronde, toutes les parties se sont soldées par un match nul et ce n'était pourtant pas faute de combativité : le Français Alireza Firouzja a gâché une avance décisive face à l'Indien Praggnanandhaa Rameshbabu, tandis que l'Américain Wesley So et l'Allemand Vincent Keymer se sont livrés à un duel acharné. Le Néerlandais Anish Giri a laissé filer une occasion de mettre à mal le Français Maxime Vachier-Lagrave, et le Néerlandais Jorden Van Foreest a dû, à contre-cœur, sacrifier un pion contre l'Américain Fabiano Caruana. Seul l'Ouzbek Javokhir Sindarov, prétendant au titre de champion du monde, a obtenu un match nul sans incident, après que le Roumain Bogdan-Daniel Deac a opté pour la variante la plus solide contre la défense indienne du roi. En apparence, le début de saison en Roumanie s'est déroulé dans le calme, mais quatre des matchs auraient facilement pu se terminer de manière décisive. Cela signifie qu'il n'y a littéralement plus rien pour départager les joueurs après le premier tour.

### SINDAROV SACRIFIE ET FLÉCHIT

Lors de la deuxième ronde, Praggnanandhaa Rameshbabu a pris l'ascendant sur Javokhir Sindarov, infligeant ainsi au prétendant au titre mondial sa première défaite en échecs classiques depuis début septembre 2025. Maxime Vachier-Lagrave a également remporté sa partie face à son rival français Alireza Firouzja, tout comme Vincent Keymer qui a exercé une pression constante jusqu'à la défaite de Bogdan-Daniel Deac. Les matchs entre Fabiano Caruana et Anish Giri, ainsi qu'entre Jorden van Foreest et Wesley So, se sont soldés par un match nul. Avant cette année, Praggnanandhaa dominait largement Sindarov, l'ayant battu deux fois aux Championnats du monde des jeunes, puis aux Olympiades de Chennai (Inde) en 2022, et enfin aux «UzChess Masters» d'Ouzbékistan en juin 2025. Sindarov n'avait remporté qu'une seule victoire classique contre son rival indien durant cette période, mais la situation était sur le point de changer. Sindarov ne concéda qu'une seule autre partie en 2025, face au Grand Maître bulgare Ivan Cheparinov lors de la troisième ronde du «Grand Tournoi Suisse», le 6 septembre.

S'ensuivit une série de neuf mois qui allait transformer sa carrière. Il resta vaincu lors des huit dernières rondes du Grand Tournoi Suisse, de deux rondes de la «ChessBundesliga» en Allemagne, de 14 parties classiques lors de sa victoire à la Coupe du monde 2025 à Goa, en Inde, de 14 parties au «Tata Steel Chess Masters» 2026 aux Pays-Bas et, bien sûr, de 14 parties lors de son parcours victorieux au Tournoi des candidats 2026 à Chypre. En ajoutant sa première partie à Bucarest, il a porté sa série d'invincibilité à 53 parties. Praggnanandhaa, quant à lui, traverse une période difficile. Il est le seul joueur que Sindarov a battu deux fois lors du Tournoi des candidats, et son classement sur ses 50 dernières parties est inférieur à un Elo FIDE de 2700 points, tandis que Sindarov joue au niveau d'un joueur à plus de 2800 points.

Sur le papier, Sindarov était le grand favori. Personne ne doute de l'immense potentiel de Praggnanandhaa, et sa victoire à Bucarest n'a

pas été aussi surprenante que les statistiques pourraient le laisser croire. «Le battre est une bonne chose pour le moment», a-t-il simplement déclaré ; Praggnanandhaa a ajouté que Sindarov était «dans une forme terrifiante», mais le prétendant au titre de champion du monde a eu la malchance de tomber sur une ouverture que son adversaire connaissait, même s'il a déclaré que lui et son second avaient écarté la partie italienne comme une ouverture probable. 15.Ch4! de Sindarov est un coup presque nouveau, mais Praggnanandhaa a révélé qu'il pouvait en fait se souvenir des lignes et qu'il avait plutôt du mal à se rappeler ce qu'il fallait faire après la ligne principale de 15.Th4. Il a ajouté à propos de l'approche initiale : «Je l'ai examinée il y a trois ans, lorsque cette variante commençait à devenir à la mode, et je voulais la jouer avec les blancs, mais trop de gens la jouaient, alors j'ai fini par l'abandonner.» C'est pourquoi, après une pause de sept minutes, Praggnanandhaa joua deux coups puissants, et Sindarov se lança soudain dans une longue réflexion de 32 minutes, qui se solda par une erreur et le mit en difficulté. Il ne comptait cependant pas se laisser faire et trouva la seule suite de coups susceptible de sauver la partie, sacrifiant un cavalier en h6. Une lutte passionnante s'ensuivit, les deux joueurs enchaînant les coups parfaits, jusqu'à ce que Praggnanandhaa évite un échange de dames, permettant ainsi à Sindarov d'égaliser presque complètement, malgré une pièce de moins. Cela aurait été un sauvetage fantastique, mais un rebondissement inattendu survint, que Caruana signala en direct lors de la retransmission. Tout se joua sur un seul coup. 36.f4! aurait fait de la nulle l'issue la plus probable, mais 36.Re3? Dg6! a permis aux noirs de se démêler et de remporter la victoire. Il y a eu de l'animation dans toutes les parties, y compris lors des deux parties nulles.

### LE FANTASTIQUE FOU EN «H6»

Van Foreest contre So, débutant par la défense berlinoise, ne laissait présager qu'une fin rapide et paisible, mais nous aurions pu assister à un coup fantastique. 19.Fh6!! fut la ressource remarquable. Hélas, ce coup n'a pas été effectué, malgré les 48 minutes passées par Van Foreest dans cette position. On peut toutefois comprendre le choix de la star néerlandaise, car les noirs disposaient de plusieurs options défensives que Wesley So aurait pu envisager, et ce changement de stratégie a d'ailleurs permis d'obtenir un match nul relativement confortable. L'autre nulle fut une seconde nulle facile pour Anish Giri avec les noirs, et en fait, une deuxième fois qu'il avait, plus que quiconque, des chances de faire mieux. Caruana qualifia son approche du gambit Marshall de son adversaire de «partie stupide», ajoutant : «J'ai en quelque sorte décidé sur l'échiquier de me lancer dans un jeu improvisé, et vous avez vu le résultat.»

Le n°3 mondial a identifié le choix de la prise en e5 comme étant «probablement le seul moment intéressant de la partie», le Grand Maître Peter Svidler huit fois champion de Russie, lors de son commentaire en direct, soulignant également que ce moment était similaire à celui où Giri avait choisi la nulle plutôt que de continuer à jouer au premier tour. Les deux matchs restants étaient décisifs.

### MAXIME REMPORTE LE DUEL FRANÇAIS

Maxime Vachier-Lagrave a remporté le duel français. Ce duel entre les n° 1 et 2 français était d'autant plus palpitant que Firouzja avait une nouvelle fois choisi de ne pas représenter la France aux Olympiades. La rencontre a d'ailleurs débuté de manière spectaculaire, Firouzja tentant 6.f3 face à la fidèle variante Najdorf de la défense sicilienne de Vachier-Lagrave. Maxime Vachier-Lagrave a même révélé avoir examiné la variante 14.Ca5 jusqu'à 15 minutes avant le début de la partie, avant d'ajouter : «Mais je ne me souvenais toujours



plus des détails exacts.» Vachier-Lagrave qualifia sa position de «très dangereuse» et «douteuse», mais nota qu'il disposait de contre-jeu, et de fait, la situation évolua remarquablement vite. Firouzja sous-estima le pion «h» des noirs et, au lieu d'accepter une finale probablement tenable, commit une gaffe avec 35.Td4 ? et fut perdu après le anodin 35...Fg5 !

Les noirs défendent simplement le pion h4, il s'avère que le pion g2 ne peut pas être protégé, et les blancs n'ont aucun moyen d'atteindre les autres pions noirs apparemment dispersés au hasard. Firouzja s'est lancée dans une course de pions qui aurait pu donner quatre dames sur l'échiquier, mais hélas n'a obtenu que trois, même si elles étaient disposées de manière esthétiquement plaisante. Vachier-Lagrave a connu un petit faux pas par la suite, mais dans l'ensemble, il a mené la seconde mi-temps de façon quasi parfaite pour remporter une victoire importante. Vachier-Lagrave a résumé : «Honnêtement, je n'étais pas très confiant à l'approche de la partie classique, mais je voulais me battre et, par rapport à l'année dernière, saisir ma chance, et pour l'instant c'est ce que je fais.»

### LE 40<sup>e</sup> COUP PAYANT DE VINCENT

«Ici, tout le monde est fort, mais si on se fie au classement, il fait figure d'outsider», a déclaré le n°1 allemand Vincent Keymer à propos de sa stratégie pour affronter le n°1 roumain Bogdan-Daniel Deac. Keymer a opté pour une ligne de double «fianchetto» originale dans l'ouverture, mais a admis avoir été surpris au début et avoir rencontré une forte résistance : «Ce qu'il a fait était très raisonnable, malheureusement !» Peu de choses se passèrent sur l'échiquier, Deac adoptant une approche passive et attentiste. En revanche, la tension monta à la pendule : aux alentours du 25<sup>e</sup> coup, il ne lui restait plus qu'une minute et jouait bientôt chaque coup à la dernière seconde. Cela ne joua pas forcément en faveur de Keymer, qui remarqua : «Le meilleur moment de cette partie, c'était quand il n'avait plus une minute !» Le choix de Keymer de jouer agressivement avant le 40<sup>e</sup> coup s'est avéré payant, et Deac a ensuite mal réagi à une série d'avancées de pions agressives. Finalement, Keymer a conclu la partie avec panache par 50.Re6!, rendant le mat inévitable et provoquant l'abandon de son adversaire. Il s'agissait de la première victoire de Keymer lors de son premier tournoi classique du «Grand Chess Tour», ce qui laisse penser que le n°7 mondial est en bonne forme.

Il devra l'être, car le combat Praggnanandhaa contre Keymer est le seul affrontement entre

leaders du troisième tour, tandis que Vachier-Lagrave contre Sindarov sera fascinant à suivre, Sindarov se trouvant dans la situation inhabituelle de devoir rebondir.

**Partie n°1**  
Blancs : Sindarov Javokhir (Ouzbékistan)  
Noirs : Praggnanandhaa R (Inde)

### Bucarest 2026

#### Partie italienne

1.e4 e5 2.Cf3 Cc6 3.Fc4 Fc5 4.c3 Cf6 5.d4 exd4 6.cxd4 Fb4+ 7.Cbd2 Cxe4 8.d5 Cxd2 9.Fxd2 Fxd2+ 10.Dxd2 Ce7 11.0-0-0 d6 12.h4 0-0 13.h5 h6 14.Tdg1 Fg4 15.Ch4 Dd7 16.Fd3 Tfe8 17.Fc2 Db5 18.f3 Fxh5 19.g4 Fg6 20.Cf5 Dc5 21.Rb1 Cxd5

#### Diagramme n°1

22.Cxh6+ gxh6 23.Fxg6 fxe6 24.Tc1 Db5 25.Dxh6 Dd3+ 26.Ra1 Dd4 27.Dh7+ Rf8 28.Dxg6 Te2 29.Df5+ Re8 30.Dg6+ Rf8 31.Df5+ Re8 32.Dg6+ Rd8 33.Dg8+ Te8 34.Dg5+ Ce7 35.Tce1 Dd3 36.Te3 Dg6 37.Db5 Tb8 38.The1 a6 39.Da4 b5 40.Da5 Df7 41.Tc1 Cd5 42.Td3 Tb6 0-1



**Partie n°2**  
Blancs : Firouzja Alireza (France)  
Noirs : Vachier-Lagrave Maxime (France)

### Bucarest 2026

#### Défense sicilienne

1.e4 c5 2.Cf3 d6 3.d4 cxd4 4.Cxd4 Cf6 5.Cc3 a6 6.f3 e5 7.Cb3 Fe6 8.Fe3 h5 9.Cd5 Fxd5 10.exd5 Cbd7 11.Dd2 g6 12.0-0-0 Fg7 13.Rb1 b5 14.Ca5 Cb6 15.Cc6 Dc7 16.Fxb6 Dxb6 17.c4 bxc4 18.Fxc4 a5 19.a4 0-0 20.The1 Tfe8 21.De3 Db7 22.Fb5 e4 23.f4 Cg4 24.Da3 Cf2 25.Td2 Cd3 26.Fxd3 exd3 27.Txe8+ Txe8 28.Dxd3 Db6 29.Ra2 Dg1 30.Cxa5 Ta8 31.Db5 Dxd3 32.Db4 h4 33.f5 gxf5 34.Cb3 Fh6 35.Td4 Fg5 36.Db7 Td8 37.a5 Dxe2 38.a6 h3 39.a7 h2 40.a8D

#### Diagramme n°2

40... Txa8+ 41.Dxa8+ Rg7 42.Td1 h1D 43.Txh1 Dxh1 44.Dc6 Ff4 45.Cd4 De4 46.Cb5 Db4 47.Ca3 Fe5 48.Dc2 Dd4 49.Dg2+ Rf8 50.Rb3 Db6+ 51.Ra4 Fxb2 52.Cb5 Fe5 53.Dc2 f4 54.Df5 Dc5 55.Dg5 Dc2+ 56.Ra5 f3 57.Dd8+ Rg7 58.Cxd6 Fxd6 59.Dxd6 Dc3+ 0-1



Testez votre force

### COMBINAISON



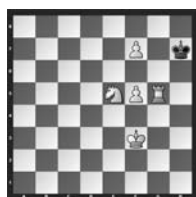
Les grands moyens ! Les blancs jouent et gagnent !

### FIN DE PARTIE



Une reine aux arrêts ! Les blancs jouent et gagnent !

### PROBLÈME



Les blancs jouent et font mat en deux coups !

### SOLUTION DE «TESTEZ VOTRE FORCE» PRÉCÉDENT

Combinaison : 1.Fd5+ cxd5 [1...Tf7 2.Txe8+] 2.Dxd5+ Df7 [2...Tf7 3.Txe8+] 3.Dg5+ Cg7 4.Cf5 Cf6 5.Ch6+ Rh8 6.Cxf7+ Txf7 7.Fxf6 gagne

Finale : 1.b7+ Fxb7+ 2.Txb7 a2 3.Tb1 axb1D 4.Fxg2+ Db7+ 5.Fxb7 mat 1-0

Problème : 1.f8D Rh6 2.Th5 mat 1-0

FOOTBALL

COUPE D'ANGLETERRE

## Semenyo offre le titre à Manchester City face à Chelsea

**MANCHESTER CITY a remporté son deuxième titre de l'année, le vingtième de l'ère Pep Guardiola, en battant hier en finale de la Coupe d'Angleterre une équipe de Chelsea (1-0) menacée de ne pas jouer de compétition européenne la saison prochaine.**

L'entraîneur espagnol repart avec une nouvelle médaille de Wembley, sa résidence secondaire où il s'est présenté pour la 24<sup>e</sup> fois en coupe avec City, son club depuis une décennie. A l'inverse, Chelsea quitte le nord de Londres bredouille, sans entraîneur permanent puisque l'intérimaire Calum McFarlane est sur le banc, et peut-être sans qualification européenne, au bout d'une saison remplie de galères.

Les Blues sont neuvièmes à deux journées de la fin en Premier League et ils ont échoué à obtenir le billet pour la Ligue Europa décerné, en principe, au vainqueur de la «Cup». Les Citizens n'en ont pas besoin, eux, puisqu'ils sont assurés de disputer la Ligue des champions. Mais le titre d'hier, deux mois après celui en Coupe de la Ligue contre Arsenal, va leur donner le carburant nécessaire pour finir fort en championnat.

Le leader Arsenal a son destin en mains, bien sûr, mais tout point lâché serait une invi-

tation à son voisin de classement, habitué à finir très fort dans la dernière ligne droite.

**BIJOU DE SEMENYO**

Hier, devant plus de 83.300 spectateurs, les hommes de Guardiola ont mis du temps à emballer la partie, contrariés par la bonne organisation collective mise en place par McFarlane. Jusqu'à la mi-temps, la rencontre a été plutôt hachée, pauvre en occasions de but, et le spectacle se trouvait plutôt en tribunes, à moitié bleu roi, à moitié bleu ciel.

C'est de ce deuxième côté qu'est venue l'explosion de joie quand Antoine Semenyo a marqué, d'une «Madjer», sur un centre d'Erling Haaland (72<sup>e</sup>). Chelsea a eu des occasions aussi, par Enzo Fernandez notamment, mais les Blues ont manqué d'adresse ou de tranchant dans la finition. Manchester City n'aura lui pas à regretter les balles du KO qu'il a manquées, comme ce tir de Matheus Nunes repoussé par un poteau (85<sup>e</sup>), ou cette tentative de Rayan Cherki écartée par Robert Sanchez (86<sup>e</sup>).



Le club du nord-ouest de l'Angleterre remet la main sur la Coupe d'Angleterre, plus vieille compétition de clubs au monde, trois ans après sa dernière victoire, et après deux échecs successifs en finale des éditions 2024 (Manchester United) et 2025 (Crystal Palace).

La disette nationale de Chelsea se prolonge avec cette quatrième finale de «Cup» perdue, après 2020, 2021 et 2022.

Le dernier titre des Londoniens en Angleterre remonte à 2018, dans cette même compétition.

ALLEMAGNE

## Stuttgart se qualifie pour la C1, le Bayern assure un dernier spectacle

Stuttgart s'est emparé hier du dernier ticket allemand pour la prochaine Ligue des champions grâce à son match nul à Francfort (2-2), lors de la 34<sup>e</sup> et dernière journée de Bundesliga, à l'issue d'une saison record pour le Bayern Munich. Vers 17h45, le capitaine Manuel Neuer a remis à Leon Goretka, qui disputait son dernier match à l'Allianz Arena avec le maillot du Bayern, le «Meisterschale», trophée en forme d'assiette creuse argentée remise au champion d'Allemagne, qu'il a soulevé devant les 75.000 spectateurs du stade munichois, avant les traditionnelles douches à la bière.

Quelques minutes avant, la Ligue allemande (DFL) a remis à Michael Olise le trophée de meilleur joueur de la saison 2025/26. L'international français finit sa deuxième saison de Bundesliga avec 19 passes décisives, à nouveau le meilleur du championnat, et 15 buts. Aujourd'hui, les Munichois célèbreront avec leurs supporters leur 35<sup>e</sup> titre de champion d'Allemagne au balcon de l'Hôtel de ville donnant sur la Marienplatz, avant de se préparer pour la finale de la Coupe, samedi prochain à Berlin contre Stuttgart.

Les hommes de Vincent Kompany ont dominé Cologne, déjà assuré de se maintenir avant la dernière journée, 5 à 1, avec un dernier feu d'artifice offensif offert, dont un triplé pour Harry Kane. Pour sa troisième saison de Bundesliga sous les couleurs du Bayern, le capitaine de la sélection anglaise remporte le titre de meilleur buteur, avec 36 réalisations cette saison, autant que lors du premier exercice (2023/24). Avec 122 buts au compteur en 34 matches de championnat, soit une hal-



lucitante moyenne de 3,59 buts par match, le Bayern dans sa version 2025/26 a pulvérisé le précédent record de 101 datant de la saison 1971/72 du Bayern, emmené à l'époque par Gerd Müller.

**ST. PAULI ET HEIDENHEIM RELÉGUÉS**

Grâce à sa 28<sup>e</sup> victoire de la saison en championnat (pour une défaite et cinq matches nuls), le Bayern finit avec 89

points, soit le quatrième meilleur total de l'histoire de la Bundesliga, derrière les 91 du Bayern (2012/13) et les 90 du Bayer Leverkusen (2023/24) et du Bayern (2013/14).

Derrière les Munichois, le dernier ticket pour la prochaine Ligue des champions est revenu à Stuttgart, qui a concédé en fin de rencontre le match nul sur la pelouse de l'Eintracht Francfort (2-2).

Dans le même temps, Hoffenheim, réduit à 10 en début de seconde période après l'exclusion de Tim Lempere, a coulé sur la pelouse du Borussia Mönchengladbach (4-0) alors que le Bayer Leverkusen, qui devait absolument s'imposer à domicile, n'a pu faire mieux que match nul contre Hambourg (1-1). Avec 62 points au compteur, le club souabe termine à la 4<sup>e</sup> place et accompagnera le Bayern (1<sup>er</sup>, 89), le Borussia Dortmund (2<sup>e</sup>, 73), et le RB Leipzig (3<sup>e</sup>, 65) en Ligue des champions la saison prochaine.

Le Bayer Leverkusen et Hoffenheim évolueront en Ligue Europa, alors que Fribourg passera par les barrages de la Ligue Conférence, sauf s'il remporte la Ligue Europa mercredi à Istanbul contre Aston Villa, qui lui donnera une place en Ligue des champions.

A l'autre extrémité du tableau, Heidenheim s'est incliné à domicile contre Mayence (2-0) et St. Pauli a perdu également sur sa pelouse contre Wolfsburg (3-1). Avec 26 points, Heidenheim et St. Pauli sont ainsi relégués en deuxième division. Wolfsburg, 16<sup>e</sup>, jouera un barrage contre le 3<sup>e</sup> de 2<sup>e</sup> division, soit Elversberg, soit Hannovre, soit Paderborn.

FC BARCELONE

## Robert Lewandowski quittera le club en fin de saison



L'attaquant star du FC Barcelone Robert Lewandowski, 37 ans, a annoncé hier sur Instagram qu'il quitterait le club cet été, au terme de son contrat, après quatre saisons en Catalogne. L'ex-attaquant du Bayern Munich a marqué 119 buts en 191 rencontres toutes compétitions confondues avec le Barça depuis son arrivée en 2022, et remporté trois Liga (2023, 2025 et 2026) et la Coupe du Roi en 2025. «Après quatre années riches en défis et en efforts, il est temps pour moi de passer à autre chose», a déclaré le buteur polonais dans un message, assurant qu'il partait «avec le sentiment d'avoir accompli (sa) mission : quatre saisons, trois titres de champion d'Espagne. Lewandowski n'a pas précisé sa future destination. Selon

la presse catalane, il pourrait rejoindre le Chicago Fire, aux Etats-Unis, ou Al-Hilal, en Arabie saoudite. Il avait rejoint le Barça en 2022 après huit saisons au Bayern, et grandement contribué à relancer le club catalan, qui alors était en grande difficulté financière et sportive, notamment après le départ de Lionel Messi au Paris Saint-Germain.

«Le Barça est de retour là où il mérite d'être», a estimé Lewandowski dans son message. «Je n'oublierai jamais l'amour que m'ont témoigné les supporters dès mes premiers jours. La Catalogne est ma terre d'accueil», a-t-il ajouté. Son entraîneur Hansi Flick, interrogé dans le même temps en conférence de presse, a remercié le buteur polonais, qu'il avait déjà eu sous ses ordres au Bayern. «Je travaille avec Robert depuis des années maintenant, et nous avons remporté neuf trophées ensemble, tous les titres que j'ai gagnés, c'était avec lui.

Pour moi, c'était un privilège de travailler avec lui. Chaque jour, il a donné le meilleur de lui-même physiquement pour être au plus haut niveau», l'a encensé le technicien allemand. «C'est un modèle parfait pour les jeunes joueurs,

c'est pour ça qu'il joue toujours à ce niveau», a-t-il poursuivi. Sur les réseaux sociaux, le Barça a également remercié Lewandowski, pour «chaque but» et «chaque moment passé sous ces couleurs». «Il est arrivé en star, il repart en légende», écrit le club.

**JOAO PEDRO COURTISÉ**

Le Barça n'est pas insensible à l'option Joao Pedro. L'attaquant de Chelsea serait, selon Mundo Deportivo, dans les petits papiers du club catalan, qui souhaiterait s'attacher ses services afin de bonifier son attaque et pallier le départ de Robert Lewandowski. Un intérêt marqué par les bonnes performances du Brésilien de 24 ans (15 buts et 8 passes décisives en Premier League), malgré une saison difficile pour le club londonien.

Toujours selon le média hispanique, le dossier de Joao Pedro devancerait celui de Julian Alvarez, l'Argentin étant également convoité par le Paris-Saint-Germain. Le club anglais espère conserver son atout offensif, sous contrat jusqu'en 2033 et dont le montant du transfert est estimé à 60 millions d'euros.

HANDBALL

AMICAL - L'ÉQUIPE NATIONALE BATTUE PAR LA TUNISIE (40-30)

## Du pain sur la planche pour Alonso

**AVEC L'OSSATURE de la sélection qui a pris part au dernier Championnat d'Afrique au Rwanda, l'équipe nationale a essuyé une lourde défaite vendredi soir à Monastir (30-40, mi-temps 24-17).**

**P**our sa première sortie, le nouveau driver national, l'Espagnol Raul Alonso Sanguino, a certainement fait son premier constat. En phase de reconstruction, il faut noter que le Sept national a montré d'énormes failles en défense.

Malgré les changements à répétition de quelques joueurs et du système défensif mis en place par Alonso, les Verts ont tardé à rentrer dans le vif du sujet. A la mi-temps, la sélection nationale a encaissé 24 buts. Ce qui reflète parfaitement le niveau actuel dans lequel se trouve l'équipe défensivement. Avec une marge de sept buts, les Aigles de Carthage ont géré la 2<sup>e</sup> mi-temps avec l'incorporation de plusieurs doublures.

Cela n'a pas pour autant permis aux Naim and Co de réduire l'écart. Ce sont les Tunisiens qui ont accentué leur avance jusqu'à dix buts (40-30), soit 1 but encaissé par les Verts toutes les 90 secondes (1 minute et demie). En attaque, les joueurs ont réussi à inscrire 30 buts. Une moyenne acceptable, alors qu'il y avait de la place pour avoir un pourcentage de réussite plus élevé.

**L'OMBRE D'ABDI AYOUB**

En dépit du potentiel et de l'engagement de plusieurs joueurs, il faut souligner que la première sortie face à la Tunisie a permis au nouveau coach national de relever les insuffisances. L'absence de l'arrière droit Abdi Ayoub a pesé lourd dans la balance. Avec sa force et sa rapidité, l'un des piliers de Nantes Handball aurait pu apporter un plus pour ses

coéquipiers. Pour les présents, il a été aussi question d'observer chaque joueur en défense comme en attaque. Plusieurs erreurs techniques ont été constatées, entre autres les mauvaises interceptions, mauvaises passes, pertes de balles faciles.

La première sortie face à la Tunisie qui a joué avec la majorité de ses titulaires, est révélatrice de l'incapacité de quelques éléments de jouer comme titulaires. Le temps est aussi venu pour relancer la concurrence au niveau du poste de gardien de but. En présence du portier du club allemand HC Erlangen Khelifa Ghedbane, les chances de voir un autre portier émerger sont minimales. Pourtant, l'ancien sociétaire du GSP n'est pas encore en possession de tous ses moyens.

L'actuel portier du HBC El Biar, Bouziane, a déjà eu sa chance lors du dernier championnat d'Afrique. Même s'il a été à la hauteur, il doit encore travailler pour être constant dans son rendement. Son coéquipier au même club, Zemmouchi, incorporé face à la Tunisie, est passé à côté de son sujet. Pour opérer des réglages sur le plan défensif, la sélection doit jouer beaucoup de matchs amicaux, avant le mondial 2027 en Allemagne et le championnat d'Afrique 2028.

Deux compétitions majeures à objectifs pour le nouveau sélectionneur national et ses capés. Pour rappel, il sera question de qualifier le Sept national au tour principal du prochain Mondial. Une qualification qui n'a pas eu lieu depuis l'édition de 2021 en Egypte. Sur le plan africain, le podium sera l'autre objectif en 2028. D'ici là, la construction d'une équipe



nationale est un projet à lancer immédiatement. Avec des étapes, la petite balle nationale peut avoir une sélection digne de ce nom pas seulement avec les actuels seniors, mais avec

les U15 qui pourront dans deux cycles olympiques grandir et réaliser de grosses performances.

■ Adel K.

### HALTÉROPHILIE CHAMPIONNAT D'AFRIQUE

#### Aymen Touiri vice-champion

**E**n attendant d'arracher l'or, l'équipe nationale d'haltérophilie a décroché, hier, de nouvelles médailles grâce à Aymen Touiri durant le championnat d'Afrique en Egypte. Dans la catégorie de 110 kg, il s'est adjugé le titre de vice-champion d'Afrique. Il a réalisé un total de 375 kg, ratant d'un fil le titre africain. Mais il a pu réussir à rafler d'autres breloques dans les autres spécialités de la discipline, à savoir une médaille de bronze à l'arraché avec une barre de 165 kg, une médaille d'argent à l'épaulé-jeté avec 210 kg et une autre médaille d'argent au classement général avec un total de 375 kg.

■ A. K.



### ATHLÉTISME CHAMPIONNATS D'AFRIQUE (20 KM MARCHÉ)

#### Souad Azzi offre une médaille de bronze à l'Algérie

**L'**athlète algérienne Souad Azzi a offert à l'Algérie une nouvelle médaille continentale en décrochant le bronze dans l'épreuve des 20 km marche, hier pour le compte de la cinquième journée des Championnats d'Afrique d'athlétisme 2026, qui se déroulent à Accra (Ghana). Azzi a décroché la troisième place en bouclant la distance en 1h34:28, derrière l'Éthiopienne Shugute Fonkamo Wubalem, sacrée championne d'Afrique avec un chrono de 1h33:31, et la Kényane Silvia Kemboi Jerono, médaillée d'argent en 1h33:44.

Cette nouvelle distinction permet à l'Algérie d'enrichir sa moisson continentale, quelques jours après la médaille d'or remportée par Zahra Tatar au lancer du marteau. Déjà championne d'Afrique en titre, Tatar avait offert à l'Algérie sa première médaille d'or de cette édition 2026 des Championnats d'Afrique, organisés du 12 au 17 mai au stade de l'Université du Ghana, à Legon, dans la capitale Accra. La délégation algérienne est représentée dans cette compétition continentale par dix athlètes, engagés dans plusieurs spécialités, notamment les concours, le demi-fond et les épreuves de marche.

Considérés comme la principale compétition continentale d'athlétisme, les Championnats d'Afrique seniors réunissent les meilleurs athlètes africains dans différentes disciplines, dont les sprints, le fond, les relais et les concours.

### TENNIS

#### PROGRAMME FAT ACADEMY

## Journée spéciale le 6 juin à Alger

**D**ans le cadre de sa stratégie de développement du tennis national et de valorisation des jeunes talents, la Fédération algérienne de tennis (FAT) organisera, le 6 juin, une journée spéciale dédiée au suivi et à l'accompagnement de la première promotion du programme FAT Academy. Cet événement, qui aura lieu au centre fédéral d'entraînement de Ben Aknoun, réunira les jeunes joueurs sélectionnés dans un environnement propice à l'apprentissage, à l'évaluation et au perfectionnement. Depuis son lancement, le programme FAT Academy offre toutes les conditions idoines pour former et accompagner les jeunes joueurs à fort potentiel à travers un encadrement structuré et un suivi technique régulier. Cette démarche représente, aujourd'hui, l'un des projets de la Fédération dans sa politique de développement du tennis de performance et de préparation de la relève nationale.

La journée du 6 juin sera une étape importante dans le parcours des jeunes athlètes intégrés à cette première promotion. Par le biais de ce programme riche et varié, les participants auront à leur disposition des ateliers techniques spécialisés, d'exercices physiques adaptés à leur catégorie d'âge, ainsi que de séances pratiques encadrées par des entraîneurs qualifiés et des responsables techniques fédéraux. Ces activités permettront également d'évaluer les progrès réalisés depuis le début de leur intégration au programme, mais également d'identifier les axes de progression nécessaires à leur évolution sportive. L'objectif est d'offrir un accompagnement complet, combinant performance, pédagogie et développement personnel, afin de préparer ces jeunes talents aux exigences du haut niveau. Au-delà du travail sur le terrain, cette journée sera également marquée par des rencontres et des échanges entre les entraîneurs, les joueurs et les responsables de la Direction Technique Nationale.

Ces moments de dialogue auront pour vocation de renforcer la communication entre les différents acteurs impliqués dans la formation des jeunes sportifs, tout en assurant un suivi technique et pédagogique individualisé. À travers cette initiative, la Fédération algérienne de tennis confirme sa volonté de bâtir une base solide pour l'avenir du tennis algérien. En investissant dans la formation des jeunes et dans l'amélioration continue de leur encadrement, la FAT ambitionne de créer les



conditions favorables à l'émergence d'une nouvelle génération de joueurs capables de représenter dignement l'Algérie sur les scènes continentale et internationale. Dans cette même dynamique, la Fédération algérienne de tennis a annoncé le lancement prochain d'une deuxième promotion du programme FAT Academy.

Cette nouvelle étape permettra d'élargir davantage la base des jeunes bénéficiaires et de poursuivre les efforts entrepris en faveur du développement du tennis national. Avec un programme aussi varié, la FAT prolonge ses activités au profit des jeunes talents, en vue de former les futurs seniors.

■ R. S.

## FOOTBALL

### COUPE DU MONDE 2026. LISTE DES 26 JOUEURS

# Pas de grands chamboulements en vue

**L'OPINION PUBLIQUE sportive nationale attend avec impatience la liste finale des 26 joueurs qui seront appelés à défendre les couleurs nationales lors du Mondial 2026.**

**A**près avoir validé avec maestria sa cinquième participation à une phase finale de Coupe du monde, l'équipe nationale algérienne retrouve la scène mondiale au terme d'une longue éclipse de 12 années. Versés dans le groupe J aux côtés de l'Argentine, championne du monde en titre, de la Jordanie, dont c'est la toute première participation de son histoire à un Mondial, et de l'Autriche, un habitué de l'épreuve, les Verts ambitionnent de réussir un nouveau parcours historique dans un tournoi élargi à 48 nations.

Conscient de l'importance de la stabilité des effectifs en prévision d'un tournoi planétaire regroupant les meilleures sélections du monde, le patron de la barre technique des Verts, Vladimir Petkovic, est peu enclin à l'idée de modifier profondément son contingent habituel. Il n'entend point chambouler le groupe comparativement à celui qui a pris part à la dernière édition de la CAN 2025. Le noyau classique constituera, en effet, l'ossature essentielle de la liste finale

des 26 joueurs qui sera rendue publique en prévision du dernier regroupement pré-Mondial, prévu du 25 de ce mois au 10 juin prochain. Dans ses petits papiers, Petkovic a déjà arrêté les noms des joueurs sélectionnés. Dans les bois, trois noms tiennent la corde, à savoir Luca Zidane, Melvin Mastil et Oussama Benbot, qui est revenu sur sa décision de prendre sa retraite internationale.

En défense, peu de surprises sont attendues. Rayan Aït-Nouri, Ramy Bensebaïni, Aïssa Mandi ou encore Jaouen Hadjam devraient être du voyage. Achraf Abada, très convaincant lors du dernier rassemblement en Italie, a de réelles chances de bénéficier d'un renouvellement de confiance.

Dans le compartiment du milieu de terrain, la concurrence est particulièrement intense, au grand bonheur du «Docteur». Une situation qui semble plaider en faveur de Nabil Bentaleb. Le Lillois, convoité par plusieurs écuries européennes, devrait signer son retour à l'occasion du Mondial des Amériques. Sans surprise, Hicham Boudaoui, Ramiz Zerrouki, Houssein Aouar, Brahim Maza et Farès Chaïbi



devraient également figurer dans la liste finale.

En ligne d'attaque, le très chevronné capitaine Riyad Mahrez conduira un secteur où figurent également Amine Gouiri, Adil Boulbina, Mohamed-Amine Amoura et Anis Hadj-Moussa. La présence de Baghdad

Boundedjah demeure envisageable. Ce dernier a réalisé une fin de saison à la hauteur de son potentiel dans le championnat du Qatar.

Durant son ultime rassemblement, l'Algérie devra disputer deux matchs amicaux. Le premier l'opposera à la sélection néerlandaise le 3 juin à Rot-

terdam. Un test grandement utile pour Petkovic et sa bande, qui seront davantage fixés sur leurs capacités à répondre aux exigences du haut niveau.

Le second test est prévu le 10 du même mois aux Etats-Unis contre une sélection qui reste à déterminer.

■ K. Yamine

### CAN 2027. TIRAGE AU SORT

## La cérémonie ce mardi au Caire

**L**e tirage au sort des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027, prévue conjointement au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda, se tiendra mardi prochain au siège de la Fédération égyptienne de football, au Caire. La cérémonie débutera à partir du 13h (heure algérienne), et signera officiellement le démarrage de la campagne qualificative de la plus prestigieuse compétition continentale. Le tirage au sort permettra de déterminer la composition des groupes ainsi que les différentes affiches qui marqueront la phase éliminatoire. Selon le format arrêté par la Confédération africaine de football (CAF), les équipes enga-



gées seront réparties en 12 groupes de quatre sélections. Les deux premiers de chaque groupe composeront systématiquement leur billet pour la phase finale. Dans les groupes où figu-

re l'un des pays hôtes, une place supplémentaire sera attribuée afin de compléter le tableau final. Les rencontres qualificatives se joueront selon le calendrier suivant : les deux premières journées sont prévues entre le 21 septembre et le 6 octobre 2026. Les troisième et quatrième étapes auront lieu du 9 au 17 novembre 2026, tandis que les cinquième et sixième rounds se dérouleront du 22 au 30 mars 2027. Cette nouvelle CAN, la 36<sup>e</sup> depuis la première édition qui a eu lieu au Soudan en 1957, programmée du 19 juin au 17 juillet de l'année prochaine, réunira 24 sélections nationales issues d'un long parcours éliminatoire auquel prendront

part 48 équipes, y compris les trois pays co-organisateurs. Ce sera probablement la dernière CAN qui se tiendra avec 24 sélections. Dès la 37<sup>e</sup> édition, prévue en 2028 dans un pays à déterminer, il sera question de la participation de 28 nations selon la feuille de route mise en place par la CAF. Après l'épreuve de 2028, la CAN changera de périodicité et se tiendra tous les quatre ans. Autant dire que la 38<sup>e</sup> joute continentale aura lieu en 2032. L'instance de Patrice Motsepe compte aussi lancer, à partir de 2029, une Ligue des nations, un tournoi bisannuel entre 16 équipes.

■ K. Y.

### LIGUE 2 AMATEUR

## L'USC et le CRT en finale des play-offs

**O**n connaît depuis hier les deux heureux élus qui vont animer la finale des play-offs d'accession en Ligue 1 Mobilis. Il s'agit de l'US Chaouia et du CR Temouchent qui vont se disputer le 20 mai prochain (17h), au stade Hocine-Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, le troisième billet d'accession et rejoindre, par la même occasion, la JS El-Biar et l'US Biskra qui ont déjà validé leur montée en Ligue 1. La formation d'Oum El-Bouaghi qui avait terminé à la 3<sup>e</sup> place de son groupe a créé la surprise au stade Miloud-Hadefi d'Oran, en venant à bout d'un onze harrachi, considéré pourtant comme le favori en puissance pour l'accession (2-1). Après une première mi-temps équilibrée, les hommes de Lamine Zemmouri, celui-là même qui avait fait accéder le MR Rouissat la saison dernière en Ligue 1, ont pris l'ascendant devant un adversaire complètement méconnaissable. C'est Mohamed Fenniri qui a ouvert la marque peu avant l'heure de jeu en concluant de belle manière un mouvement collectif orchestré par ses coéquipiers (58'), avant que l'Algéro-Malien, Serimane Konaté, ne scelle le succès des siens (76'), malgré la réduction du score signée Youcef Bechou (90'+8). Dans l'autre rencontre, disputée au stade Nelson-Mandela de Baraki, l'issue aura été longue à se dessiner puisqu'il aura fallu recourir à la séance des tirs au but pour départager les deux antagonistes. Un exercice au cours duquel les Témouchentois se sont montrés plus adroits en l'emportant (4-2). Le match s'étant soldé par un nul (1 but partout). Les buts de cette confrontation ont été inscrits par Ahmed Ghanem pour le CRT (48') et Hicham Lalaoua, pour le CAB (51'). A noter que ces deux empoignades se sont jouées à huis clos, conformément au règlement de la Ligue nationale de football amateur (LNFA).

■ M. F.

### CAN-2026 DES U-17. AUJOURD'HUI (17H) : ALGÉRIE - AFRIQUE DU SUD

## Les Verts déjà dos au mur

**M**al embarquée dans cette CAN 2026 des moins de 17 ans, après le nul (2-2) concédé face au Ghana, la sélection nationale de la catégorie joue gros cet après-midi (17h algérienne) en affrontant l'Afrique du Sud pour le compte de la seconde journée du groupe D. Dos au mur, les Verts n'ont désormais plus le droit à l'erreur sachant qu'un autre faux pas les mettrait dans une situation inconfortable avant même la dernière rencontre face au Sénégal, prévue mercredi prochain (20h).

C'est dire toute l'importance de cette empoignade pour l'avenir des cadets algériens dans cette épreuve continentale où ils sont condamnés à réagir s'ils veulent se relancer dans la course à la qualification pour les quarts de finale et également pour la Coupe du monde 2026, prévue en novembre prochain au Qatar.

La page du Ghana tournée, dans le camp algérien l'heure est à la mobilisation pour ce choc face aux Bafana Bafana qui eux ont réussi une bonne entame en disposant du Sénégal, champion d'Afrique en 2023, lors de la journée inaugurale (2-1). D'ailleurs, le coach Amine Ghimouz, qui affirme avoir déjà clos le chapitre du premier



match, n'a pas manqué d'exhorter ses poulains à aller de l'avant et se révolter lors de cette opposition face à la sélection sud-africaine, quart de finaliste de la dernière édition.

«C'est un résultat amer et frustrant, car je pense qu'on a raté la victoire face à la meilleure équipe du groupe. Certes,

l'entame de la rencontre était catastrophique, mais nous nous sommes bien repris par la suite. Au vu de leur réaction d'orgueil en seconde période, je pense que nos jeunes joueurs sont déjà entrés dans le bain de la compétition. Personnellement, je suis très confiant. Il nous reste encore deux matchs à disputer dans ce tournoi. A nous de rebondir pour espérer passer au deuxième tour. On doit tirer les enseignements pour nous racheter», a déclaré le sélectionneur national au site officiel de la FAF, après l'empoignade face au Ghana. Côté effectif, Amine Ghimouz qui n'a pas du tout apprécié la prestation de ses protégés lors du premier match face aux Black Stars, notamment en première période, devrait apporter quelques changements dans son onze de départ. Ainsi, il va pouvoir compter sur le retour de l'attaquant du Stade Rennais, Mohamed Valmy, qui a rejoint vendredi le camp de concentration de ses coéquipiers.

A noter que l'autre rencontre du groupe D, prévue à la même heure (17h), le Ghana et le Sénégal vont s'affronter dans un duel indécis et ouvert à tous les pronostics.

■ Mehdi F.

## COOPÉRATION PARLEMENTAIRE La présidente de l'Assemblée mozambicaine visite la raffinerie de Sidi R'zine



La présidente de l'Assemblée de la République du Mozambique, Mme Margarida Adamugi Talapa, a visité, hier, plusieurs installations économiques, dans le cadre de la visite officielle qu'elle effectue en Algérie du 15 au 19 mai 2026, à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, selon un communiqué de la chambre basse du Parlement. La délégation, accompagnée du vice-président de l'APN, Mohamed Anouar Bouchouit, s'est rendue au complexe de raffinage de pétrole de Sidi R'zine, à Baraki (Alger), où des explications détaillées lui ont été fournies sur les capacités de cette infrastructure stratégique et son rôle dans le renforcement de la sécurité énergétique nationale. Cette visite a permis à la délégation mozambicaine de s'enquérir de plusieurs expériences algériennes dans les domaines économique et industriel, ainsi que des avancées réalisées par l'Algérie dans certains secteurs stratégiques.

■ C. S.

## DIPLOMATIE Nomination du nouvel ambassadeur d'Algérie en Serbie

Le gouvernement serbe a donné son agrément à la nomination de Moncef Mansri, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès de la République de Serbie, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

## AFFAIRES RELIGIEUSES Belmehti reçoit le calife général de la Faïdha Tidjania du Sénégal



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a reçu hier à Alger le calife général de la Faïdha Tidjania du Sénégal, le Cheikh Mohammed Al-Mahi Ibrahim Niass, et la délégation l'accompa-

gnant, dans le cadre de la visite qu'il effectue en Algérie. Dans une déclaration à la presse à l'issue de cette rencontre tenue au siège du ministère, Belmehti a mis en avant les efforts consentis entre l'Algérie et le Sénégal afin de «renforcer leur coopération dans le domaine religieux, au bénéfice des deux pays et des deux peuples frères». Il a salué, à ce propos, le rôle joué par le Centre de l'Union islamique africaine au niveau du continent africain, présidé par le Cheikh Ibrahim Niass. De son côté, le calife général de la Faïdha Tidjania au Sénégal a rappelé l'existence au Sénégal d'un institut d'enseignement de la religion islamique et de la langue arabe accueillant près de 2.000 étudiants et étudiantes, encadrés par plusieurs enseignants, dont des Algériens détachés, exprimant son souhait de voir se renforcer davantage la coopération «pour la diffusion de la religion et de la culture islamiques à travers le monde».

■ R. N.

# AÏD EL ADHA Lancement de la campagne de collecte des peaux de mouton

LE MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE A LANCÉ, HIER, LA CAMPAGNE NATIONALE DE COLLECTE DES PEAUX DE MOUTON SACRIFIÉS DURANT L'AÏD EL ADHA 1447/2026, visant à valoriser cette matière première en la transformant en ressource économique, contribuant ainsi au soutien de la production nationale et à la protection de l'environnement.

Le coup d'envoi de cette opération a été donné depuis la wilaya de Boumerdès, sous la supervision du secrétaire général du ministère de l'Industrie, Kheïreddine Benaïssa, en présence des directeurs de l'industrie de wilaya et des représentants des secteurs ministériels concernés. Dans une allocution lue en son nom, le ministre de l'Industrie, Yahia Bachir, a mis en avant l'importance de cette campagne, inscrite dans le cadre des efforts du secteur visant à valoriser la production nationale et à promouvoir l'investissement dans les filières industrielles. Il a appelé à renforcer le travail participatif entre les différents intervenants afin d'assurer la réussite de cette opération. Le ministre a également salué les efforts de la commission nationale multisectorielle chargée de l'encadrement et du suivi de cette campagne, indiquant que ses travaux se poursuivront après l'Aïd El Adha afin d'élaborer des rapports d'évaluation complets sur les résultats obtenus. Il a en outre relevé que l'évaluation des campagnes organisées au cours des six dernières années a mis en évidence une évolution positive du nombre de peaux récupérées et exploitées au niveau des tanneries, ainsi qu'une amélioration progressive de l'implication des citoyens, traduisant une prise de conscience croissante de l'importance de la valorisation de cette ressource et de la culture de récupération. La cérémonie de lancement a également été l'occasion



d'adresser des instructions aux responsables du secteur au niveau local. Le ministre a insisté, dans ce cadre, sur la nécessité d'accompagner les opérateurs économiques, notamment à travers l'aménagement des zones industrielles et des zones d'activité, ainsi que le suivi des entreprises industrielles et des nouveaux projets, en leur assurant l'appui administratif nécessaire pour une mise en production dans les meilleurs délais. En effet, le processus débute avec la récupération des peaux auprès des citoyens, ou à travers des points de collecte mis en place par les collectivités locales. Une fois collectées, les peaux sont acheminées vers des centres de regroupement au niveau

des communes ou des wilayas. Elles y sont triées selon leur état, leur taille et leur qualité, avant d'être préparées pour le transport vers les unités de transformation.

À ce stade, des opérations simples de conservation, notamment le salage, sont parfois effectuées afin d'éviter leur détérioration. Après le tri et le conditionnement, les peaux sont orientées vers les tanneries spécialisées dans le traitement du cuir. Dans ces unités industrielles, elles subissent plusieurs étapes techniques, notamment le nettoyage, le dégraissage, le tannage et le séchage, qui permettent de transformer la matière brute en cuir utilisable.

■ M. B./APS

## PÊCHE AU THON ROUGE Oualid donne le coup d'envoi

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Yacine El Mahdi Oualid, a supervisé, hier dans la wilaya de Chlef, le lancement de la campagne de pêche au thon rouge de l'année 2026. Dans une déclaration à la presse en marge du lancement de cette campagne dans la commune de Ténès, le ministre a indiqué que la principale nouveauté de cette saison réside dans «la récupération par l'Algérie, après plusieurs années, de son quota estimé à 2.467 tonnes», ainsi que dans «la concrétisation, pour la première fois dans notre pays, de l'expérience d'engraissement du thon». Cette saison se distingue également par la participation de 41 navires de pêche au thon rouge, dont sept construits localement, ainsi que par l'inauguration d'un nouveau navire. Elle est aussi marquée par l'autorisation accordée, pour la première fois, aux petits pêcheurs de prendre part à cette campagne, dans l'objectif d'assurer la disponibilité de ce produit halieutique en quantités suffisantes et au meilleur prix, selon le ministre.



■ R. N.

## PLANS D'EAU Le ministère de l'Intérieur appelle les parents à surveiller leurs enfants

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports a appelé, hier dans un communiqué, les parents à faire preuve de vigilance et à surveiller en permanence leurs enfants



lorsqu'ils se trouvent à proximité de plans d'eau, afin d'éviter les risques de noyade. Dans son communiqué, le ministère a insisté sur la nécessité pour les parents de redoubler de vigilance et d'assurer une surveillance permanente de leurs enfants, en particulier durant la période estivale, lorsqu'ils se trouvent à proximité de plans d'eau tels que les barrages, les oueds et les bassins d'irrigation, qui «représentent un danger réel pour la sécurité des enfants». Il a ainsi recommandé de ne jamais laisser les enfants sans surveillance à proximité de ces plans d'eau et d'interdire la baignade dans les lieux non aménagés, tout en sensibilisant les enfants aux dangers potentiels. Le ministère a rappelé, dans ce cadre, que la protection des vies humaines demeure une priorité et une responsabilité collective.

## LA MINISTRE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT REÇOIT SON HOMOLOGUE TCHADIEN Examen des voies d'élargissement de la coopération bilatérale

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a reçu hier une importante délégation officielle de la République du Tchad conduite par le ministre du Développement touristique, de la Culture et de l'Artisanat, Abakar Rozzi Teguil. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre

de la participation de la République du Tchad en tant qu'invité d'honneur au Salon international du tourisme et des voyages. La rencontre a également constitué, ajoute la même source, «une opportunité d'examiner les voies d'élargissement de la coopération bilatérale, notamment dans les

domaines de la promotion touristique, de la formation et de la valorisation du patrimoine artisanal, de manière à soutenir le développement durable du tourisme et à ouvrir de nouvelles perspectives de complémentarité entre les deux pays».



La Météo du  
Dimanche 17 Mai 2026

■ Alger 22° ■ Annaba 24° ■ Constantine 21° ■ Oran 20° ■ Ouargla 28° ■ Tamanrasset 43° ■ Tindouf 32° ■ Illizi 43° ■



Fadjr ..... 3.56  
Dohr ..... 12.45  
Assar ..... 16.34  
Maghreb ..... 19.53  
Ichaâ ..... 21.27



	ACHAT	VENTE
1 \$	132,49 DA	132,51 DA
1 €	154,79 DA	154,83 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13

Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23